

Coufil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Spécial Cimetières

- Rites funéraires 4
- Le Glas 11
- Traditions mortuaires 15
- Monuments commémoratifs 17
- Cimetières «ad sanctos» 23

vol. 21 - n° 4 - Automne 2009 5\$





Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse

président: Jean-Pierre Lamonde, 418 887-3761
lamondej@globetrotter.net

vice-président: Pierre Prévost, 418 882-3528
rnjd@mediom.qc.ca

trésorière: Gisèle Lamonde, 418 887-3761
gisele.lamonde@globetrotter.net

secrétaire: Nicole Picard, 418 837-9768
picard.tardif@sympatico.ca

Lise Fleury Gosselin: 418 887- 6030
fleuryl@globetrotter.net

Réjean Bilodeau: 418 789- 3664

Paul St-Arnaud: 418 884-4128
paulst-arnaud@globetrotter.net

Robert Lebrun: 418 807-0603
robert-lebrun@videotron.ca

Membres d'honneur de la Société historique de Bellechasse

0006 André Beaudoin
0008 Claude Lachance
0016 Fernand Breton
0019 Benoît Lacroix
0038 Claudette Breton
0162 Charles-Henri Bélanger

Territoire de la Société historique de Bellechasse

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

Responsable de la publication: Société historique de Bellechasse

Coordinateur a.i. : Jean-Pierre Lamonde

Équipe éditoriale: Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre Lamonde et Conrad Paré.

Inscription et renouvellement: Lise Gosselin

Revision des textes: Louise MacDonald et Vincent Deschênes

Conception graphique: Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



Couverture:
Cimetière de Beaumont
Ph : Paul St Arnaud

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale: 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Lieu de repos et de réflexion

Jean-Pierre Lamonde

Marcher lentement au cimetière, durant des heures, s'asseoir à l'occasion sur un vieux banc de pierre, c'est un grand moment. Là gisent, sous nos pas, les nombreuses générations de personnes qui ont façonné notre pays. Elles sont retournées à la poussière et à notre souvenir. C'est ainsi que nous parlerons de l'esprit ou de l'âme du lieu. Les cimetières sont habités et les vivants ne doivent pas se priver de les animer de leur présence. Voyant venir de loin ce dernier numéro de fin d'année, qui paraît en novembre, nous avons eu l'idée d'établir la thématique du bulletin sur les cimetières en Bellechasse. Pourquoi? Pour en célébrer la beauté et inciter les gens à y aller comme on va dans un parc, pour le repos. Si on va dans un cimetière où les nôtres sont enterrés, voilà une belle occasion de faire comme les Amérindiens et d'entrer en communication avec l'esprit de nos ancêtres. Le cimetière nous attire autant qu'il nous fait peur. Certains y reviennent sous prétexte de généalogie. Pourquoi pas! Dans ce numéro, il y a un peu de tout. Il y a surtout beaucoup de photos. Nous nous sommes dits que c'était la meilleure façon de vous faire aimer les cimetières. La mort, c'est autre chose. Chacun doit vivre la sienne. Nous ne pouvons que parler des rites qui l'entourent, des souvenirs qu'elle laisse aux vivants. Bonne lecture, et n'oubliez pas de nous faire parvenir votre formulaire d'abonnement pour 2010.

Quelques définitions

Jean-Pierre Lamonde

Nous croyons utile de rappeler quelques définitions de termes au sujet de notre bulletin d'automne portant sur les cimetières. La raison est que nous n'utilisons pas toujours le terme juste. Allons-y par ordre alphabétique.

Bière est un terme du 19^e siècle pour désigner le cercueil. Le mot catafalque existe toujours, mais nous le voyons rarement. Il s'agit d'une estrade funéraire, érigée près de la balustrade du chœur, dans laquelle on entre le cercueil pour la messe des funérailles. Un caveau est une construction souterraine pour recevoir les défunts. Quant au cercueil, c'est bien la caisse dans laquelle on dépose le défunt pour le mettre en terre. Venons-en au charnier, que les anciens nommaient « charnière ». Depuis le 19^e siècle, le terme désigne le bâtiment érigé généralement dans le cimetière pour recevoir les cercueils durant la saison hivernale. Le cimetière est si connu qu'il se passe de définitions. Peut-être aimeriez-vous savoir que le terme signifie « lieu de repos ou lieu où l'on dort ».

Cependant, le cimetière ad sanctos (cimetière près des saints), c'est un cimetière situé sous l'église. Un mot qu'on entend de plus en plus est : Columbarium, une sorte de pigeonnier. Ce mot signifie édifice mortuaire. Ses parois sont garnies de niches pour recevoir les urnes des cendres des défunts. Qu'est-ce qu'une épitaphe? C'est l'inscription gravée sur le monument funéraire ou le tombeau. Il y a aussi dans certains cimetières des mausolées, soit des bâtiments dont les murs intérieurs sont équipés de niches pour recevoir les cercueils. La pierre tombale est le monument recouvrant la tombe alors que la stèle funéraire est un monument vertical d'un seul bloc sur lequel on grave les épitaphes. Distinguons enfin tombe et tombeau. La tombe, c'est le lieu où le mort est enseveli alors que le tombeau est un monument imposant construit sur une tombe.

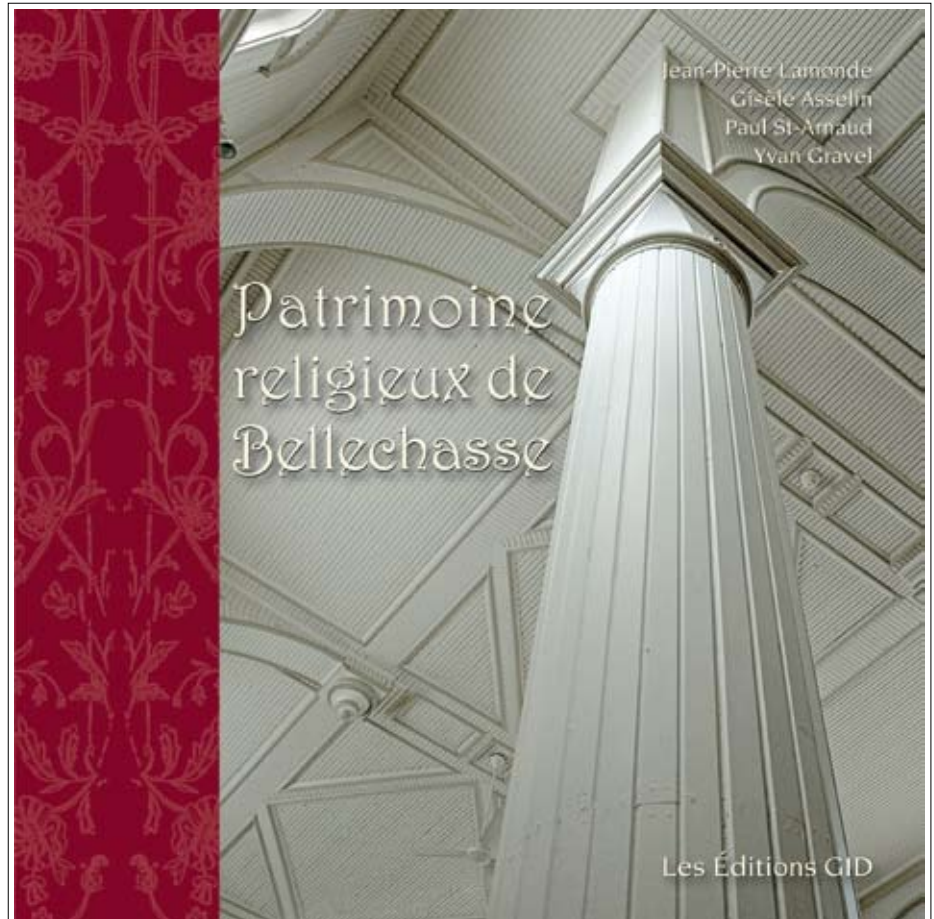
Enfin disponible

PATRIMOINE RELIGIEUX DE BELLECHASSE

Nous avons le plaisir de vous informer de la parution de *Patrimoine religieux de Bellechasse*. Le livre compte 324 pages, 450 photos et de nombreux textes. Il fait place aux vingt municipalités et vingt-et-une paroisses que compte la MRC de Bellechasse. Intérieurs et extérieurs d'église, presbytères, croix de chemin, couvents et cimetières.

De quelque région qu'on soit, on se reconnaîtra dans ce patrimoine, héritage de plusieurs générations qui l'ont construit et entretenu. Un livre dont l'intention est de faire connaître et aimer le patrimoine. Les auteurs : Jean-Pierre Lamonde, Gisèle Asselin, Paul St-Arnaud et Yvan Gravel. Produit chez les Éditions GID, le livre est disponible au coût de 50 \$ tout compris, sauf les frais postaux, auprès de la SHB de Bellechasse.

Le livre est aussi disponible dans tous les bureaux municipaux de Bellechasse et la plupart des fabriques. Pour les membres de l'extérieur de Bellechasse, nous pouvons vous le faire parvenir pour 53\$ incluant les frais postaux. Le journal *Le Soleil* en a dit le plus grand bien récemment de même que l'historien Michel Lessard



à l'occasion du lancement qui a eu lieu à Saint-Charles en présence de deux cents personnes. Un beau cadeau pour

Noël qui vient!

Courriel : livre@shbellechasse.com

Tél. : 418 887-3761.

| | | | | |
|-----------------|--|----|--|----|
| Sommaire | Quelques définitions | 2 | Du solide pour l'éternité | 19 |
| | Lieu de repos et de réflexion | 2 | Tombeau royal pour un fils de Saint-Gervais | 20 |
| | Enfin disponible! Patrimoine religieux de Bellechasse | 3 | Un trésor au cimetière Saint-Henri | 21 |
| | Les rites funéraires d'autrefois | 4 | Le mausolée de la famille Demers | 22 |
| | Les monuments funéraires En quoi sont-ils faits ? | 10 | L'écriture funéraire | 22 |
| | Le glas! | 11 | Les cimetières «ad sanctos» | 23 |
| | Mes plus anciens souvenirs sur la mort | 12 | Des cimetières ruraux | 25 |
| | Naissance d'un cimetière Le cas de St-Lazare | 14 | Florence Guay, institutrice | 26 |
| | Traditions mortuaires à Saint-Gervais | 15 | Victor Roy, Héritage honfleurais | 27 |
| | Monuments commémoratifs en Bellechasse | 17 | Errata | 27 |

Les rites funéraires d'autrefois

Cet article provient d'une publication intitulée *La mort au fil du temps - La famille Normand, un siècle de pratique funéraire*. Il a été écrit par Yves Hébert et A. Franck en 2002. Il est reproduit avec l'autorisation de la Famille Normand et de l'auteur Yves Hébert, historien consultant que nous remercions. Qu'on soit dans Montmagny, Bellechasse, L'Islet ou Dorchester, nous vivions et mourions sensiblement de la même façon.

Si, de nos jours, la mort se fait plutôt discrète au cœur des villes, il ne faudrait pas croire qu'il en fut toujours ainsi. La mort était naguère omniprésente et elle occupait une place importante dans les pensées de chacun. À l'époque de la Nouvelle-France, par exemple, la présence de la mort était non seulement très marquée, mais elle était de surcroît soulignée par les discours des clercs et par diverses pratiques religieuses destinées à influencer le comportement quotidien du chrétien. L'Église affirmait que la meilleure prévention contre le péché est de penser souvent à nos fins dernières, puisqu'on enseignait que nous ne pécherons point tant que nous ferons réflexion à ce qui nous arrivera à la fin de notre vie et du monde. À l'image de leur évêque, les curés de paroisse n'hésitaient pas à décrire à leurs ouailles les beautés du ciel, et

plus encore les terreurs de l'enfer, pour les inciter à la conversion. Du côté des communautés religieuses, la pensée de la mort n'était pas moins vive. Elle pouvait être entretenue par la vénération des reliques des saints et martyrs ou encore par des tableaux et objets suggérant la fuite du temps, les illusions du monde, la précarité de l'existence, et la fin de tout être humain. La conscience de la fragilité de l'être gagnait en acuité à l'occasion des épidémies qui frappaient périodiquement la colonie.

D'une façon générale, on réservait une place importante au culte des morts à l'époque. Chaque année, le jour des Morts, le 2 novembre, permettait au chrétien d'exprimer d'une façon particulière son attachement au souvenir des disparus. On récitait le rosaire en famille ou à l'église et on assistait à un service solennel pour les défunts de la paroisse. Venait ensuite la criée des âmes, au cours de laquelle on vendait aux enchères les biens, les fruits, légumes, animaux, etc., donnés par les familles. L'argent ainsi recueilli était remis au curé et servait à payer des messes pour les morts.

Toutes les civilisations se sont donné des rituels funéraires. Ceux-ci varient à travers les âges selon les cultures. Faire leur histoire, c'est montrer l'image que l'on se fait de la mort et de la société dans laquelle on

vit. Au Québec, ces rituels se sont graduellement transformés. Le temps qu'on leur accorde correspond à une période de transition, mais aussi à un moment qui renforce les liens entre les membres de la famille. Dans ce contexte, les directeurs funéraires ont dû s'adapter aux nouvelles tendances. L'ensemble des rituels présentés ici correspond en gros à la période de 1880-1940 environ. On les retrouve notamment sur la Côte-du-Sud et dans d'autres régions du Québec, comme la Beauce et Charlevoix.

La préparation à la mort - Au Québec, les anciens semblaient avoir une idée bien précise des étapes à suivre avant et après le décès d'une personne. Des témoignages montrent que les croyances religieuses officielles côtoient les croyances populaires. Voyant venir ses derniers jours, une personne malade se donne par testament à l'un de ses fils. Puis, elle doit montrer sa foi en se confessant à un prêtre. L'absolution et l'aspersion du malade avec de l'eau bénite précèdent le dernier sacrement de la foi catholique, l'extrême-onction.

Constater le décès d'une personne est une tâche qui a toujours été difficile. Dans plusieurs paroisses, on vérifie l'absence du souffle sur la paroi d'un miroir. Dès que l'on constate la mort d'une personne, il faut alerter le curé qui s'empresse de faire



Le cimetière de Sainte-Claire est doté d'un charnier hexagonal en pierre.
Ph: Paul St-Arnaud



Armagh, où une partie du cimetière longe l'église.
Ph: Paul St-Arnaud



À Saint-Damien, le cimetière domine les hauteurs du village.
Ph: Paul St-Arnaud

sonner le glas. Lors du décès d'une femme, on fait sonner deux coups sur chaque cloche que l'on répète à trois reprises. Puis, c'est le glas général. Dans le cas d'un homme, on donne trois coups sur chaque cloche. Cette séquence est répétée également trois fois avec le glas général à la fin.

La veillée du défunt - Dans la région de Montmagny, comme dans le Québec, le silence est de rigueur dans la résidence du défunt. Si l'on parle, c'est à voix basse et il est coutume de parler du «défunt Louis», par exemple, au lieu de nommer la personne par son nom. On arrête alors l'horloge de la maison pour indiquer l'heure du décès. Puis les instruments de musique sont interdits durant une période d'au moins six mois. La danse et le chant sont évidemment proscrits pour la durée d'un an environ. La radio est aussi éteinte, mais seulement durant l'exposition du défunt.

Jusqu'à la fin des années 1940, le défunt est exposé chez lui, dans le salon ou la pièce centrale de la maison. Dans la région de Montmagny, bien qu'il existe des salons funéraires, certaines familles choisissent encore ce rituel jusqu'au début des années 1970. Dans la chambre mortuaire, les membres de la famille procèdent à la toilette du défunt, aidés par un voisin, une personne de la paroisse ou l'entrepreneur de pompes funèbres. On place parfois des pièces de monnaie sur les paupières du défunt et une serviette sous le menton pour lui tenir la bouche fermée. Pour l'exposition qui dure jusqu'à trois jours, le défunt porte ses beaux habits. Mais il n'a pas de souliers, seulement des pantoufles, car une croyance veut que les souliers fassent trop de bruit au paradis. Dans le cas d'une femme, on lui fait porter une coiffure. La dépouille est le plus souvent placée sur «les planches», tenues par un chevalet et parfois sur un lit ou un divan. Dans certaines paroisses de Bellechasse, on expose le corps dans le sens des poutres du plafond.

Dans ses mains jointes, le défunt tient un chapelet. Autour de son cou, un scapulaire aide l'âme à se protéger des flammes de l'enfer et lui assure la protection de la Vierge Marie.



Cimetière de Saint-Anselme, entrée majestueuse et clôture en fonte de la fonderie locale. Au centre, une chapelle funéraire servant de charnier – Ph Paul St-Arnaud



Saint-Nérée, monuments de granit noir déposés sur des pierres de taille. Au fond, jolie chapelle funéraire. Ph Paul St-Arnaud

Dans certaines régions du Québec, on emprunte une vieille croyance française en plaçant près du défunt un petit plat d'eau. La tradition veut que l'âme, après avoir quitté le corps, se lave avant de se présenter devant Dieu. Parfois, un suaire ou linceul blanc recouvre son visage car, dit-on, il ne faut pas voir une personne décédée en entrant dans la chambre mortuaire, mais seulement un peu plus tard.

Pour informer de la présence d'une mortalité dans la paroisse, on suspend un crêpe noir à la porte de la maison. Dans la région de Montmagny, si le défunt est un jeune adulte, le crêpe est noir avec un ruban blanc. Dans le cas du décès d'un enfant, il est blanc. À Saint-Philémon, dans Bellechasse, une tige de rameau béni au printemps est placée sur la porte. Quand le visiteur arrive à la maison du défunt, il aperçoit des draperies blanches pendues le long de la bordure de la galerie et sur les



Entrée du cimetière de Saint-Vallier Ph Paul St-Arnaud



Saint-Lazare, charnier et grotte fabriqués avec les pierres des champs locaux. Ph Paul St-Arnaud

bras de l'escalier. De telles draperies, noires ou blanches, se trouvent également dans la chambre mortuaire. À la porte de la maison, il peut voir une couronne de fleurs violettes ou blanches attachée par un ruban noir et blanc et surmontée d'un faire-part.

En entrant dans la chambre mortuaire, le visiteur enlève son chapeau. Puis il récite un chapelet et des invocations. En prenant la branche de sapin qui repose sur une petite table, il l'imbibe d'eau bénite et asperge le défunt. En marchant sur un petit tapis, il se rend vers un prie-Dieu et s'agenouille un instant. Des plantes et des fleurs ainsi que des photographies de la personne aimée sont rassemblées autour de la dépouille. Sur une table, on voit un petit autel mortuaire, utilisé lors du sacrement de l'extrême-onction. Parfois un reliquaire familial, sous une cloche de verre, rappelle des souvenirs de la personne décédée. Pendant que les visiteurs entrent dans la maison du défunt, la veuve et ses filles, habillées en noir, préparent à manger pour ceux et celles qui viennent de loin.

Au début du siècle, le corps du défunt est exposé durant une période qui peut aller jusqu'à trois jours. Les membres de la famille veillent sur le corps toute la nuit et ils se relayaient pour rencontrer les visiteurs qui parfois «veillaient le corps pendant deux jours sans même avoir défait les lacets de leurs bottines». On dit de ces visiteurs qu'ils démontraient une marque de grande

estime pour le défunt. Dans la région de Montmagny, on récite trois chapelets toutes les heures. À minuit, les femmes servent un petit repas pour la parenté.

Les veillées mortuaires font partie de la petite histoire du Québec et il n'est pas rare qu'elles se terminent tard dans la nuit. À la vérité, le clergé désapprouve ce genre de soirées qui se prolongent et qui ressemblent parfois à une fête où la consommation d'alcool est exagérée. Pour contrer l'abus d'alcool notamment lors de ces veillées, le clergé se lance, au début du XX^e siècle, dans une véritable croisade de tempérance. Dans presque toutes les paroisses de la région, on voit naître des sociétés de tempérance.



Sainte-Claire, comme monument funéraire, un livre ouvert en pierre où sont gravés pour longtemps des noms.

Ph: Paul St-Arnaud

Le cortège funèbre - Le jour de l'office religieux, on récite de nombreuses prières et des invocations. Puis on procède à l'aspersion finale du défunt. Le corps est ensuite placé



À Saint-Michel, le cimetière cache cette vieille croix de fer. - Ph Paul St-Arnaud

dans un cercueil dont le couvercle est vissé. Dans certaines régions du Québec, certains y glissent des lettres, des demandes de guérison et même des objets personnels. Au début de notre histoire, la tradition veut que les morts gagnent leur dernière demeure sur les épaules des porteurs. Jusqu'aux environs de 1830, il était d'usage de recourir à des paroissiens pour qu'ils transportent le cercueil sur leurs épaules, de l'église au cimetière. C'est là une pratique respectueuse qui, s'il s'avère commode pour les citadins, devient une dure épreuve physique pour les gens des régions rurales qui doivent parcourir une bonne distance avant d'atteindre le temple paroissial.

La solution à ces difficultés de transport sera facilement trouvée. Les premiers véhicules funéraires sont les mêmes qui servent aux travaux de la ferme. Temporairement détournés de leur destination initiale, carrioles, sleighs ou traînes ont parfois à remplir cette triste tâche. Mais l'Église condamne cette pratique qu'elle juge irrespectueuse. À la longue, l'Église en viendra toutefois à reconnaître les difficultés liées à la distance. On souligne que l'éloignement entraîne beaucoup d'indécence, qu'on ne peut, dans un si long trajet, obtenir le silence que demande une cérémonie religieuse. Que des chemins glissants occasionnent souvent des chutes, et avec elles des risques et des

dangers. Outre les inconvenances religieuses, il y avait en hiver des risques pour la santé des porteurs qui arrivaient ruisselants de sueur à l'église qu'on ne chauffait pas alors et à l'intérieur de laquelle ils assistaient au service comme dans une glacière.

Mais assez curieusement et malgré ses réticences, c'est l'Église qui, par l'intermédiaire des fabriques paroissiales, fera l'acquisition des premiers corbillards au Québec. Remisé à proximité de l'église, le corbillard ou chariot des morts était à la disposition des fidèles en retour d'une somme nominale. Contrairement à ce qui se passait dans les campagnes, la gestion des pompes funèbres et celle, en particulier, des corbillards ne tardèrent pas, dans les villes, à se retrouver entre les mains d'entrepreneurs spécialisés. Ces corbillards étaient de couleur blanche, symbole de pureté, pour les enfants tandis que ceux des adultes étaient peints en noir. De quelque catégorie qu'il fût, le corbillard s'ouvrait par derrière et, en règle générale, ses côtés étaient vitrés. Le véhicule était toujours surmonté d'une croix, mais pour le reste son ornementation sculptée présentait beaucoup de variété.

Le corbillard à chevaux apparaît donc dans le paysage du Québec. Il aurait probablement des origines anglo-américaines. La première mention au Québec de l'utilisation d'un corbillard hippomobile pourrait remonter en 1805 à Saint-Augustin-de-Desmaures. La première utilisation d'une voiture à cheval à Montmagny remonte à 1822, lors du décès de Jean-Baptiste-Louis Cassault. À Québec, en 1855, Germain Lépine introduit des corbillards blancs tirés par des chevaux blancs pour les funérailles des enfants.

Ce mode de transport entre dans les rituels vers la fin du XIX^e siècle et la demande se fait de plus en plus grande. Pour y répondre, certains fabricants se spécialisent dans la construction de corbillards. Entre 1880 et 1940, c'est sans doute à Victoriaville que l'on en construit le plus au Québec. Cette ville est d'ailleurs reconnue pour avoir développé des manufactures de cercueils et d'objets funéraires.

En 1913, un corbillard peut coûter jusqu'à 400 \$. Dans les années 1930, on commence à utiliser les premiers corbillards automobiles. Le cortège menant au cimetière n'est plus le même. Les calèches à chevaux sont vite remplacées par les automobiles.

Avant 1930, le cortège funèbre se présente selon un ordre bien précis. Portant haut-de-forme et redingote, l'entrepreneur de pompes funèbres marche à côté du porteur de la croix de tempérance drapée d'un crêpe noir. Les porteurs, qui sont de la parenté, tiennent dans leurs mains des cordons de poêles et précèdent le corbillard hippomobile, un corbillard tiré par un ou plusieurs chevaux. La famille affligée par le deuil marche derrière le corbillard. Les hommes précèdent les femmes. Les membres d'une ou de plusieurs confréries ou associations religieuses participent également au cortège. La longueur du défilé donnait la mesure de l'importance du défunt et de la considération dont jouissait la famille. Les funérailles reflétaient le statut social du défunt. Selon l'importance du défunt, ce corbillard était tiré par deux, quatre ou six chevaux noirs. Un historien de Montmagny, Léopold Côté, rappelle qu'il fallait enlever son chapeau et faire une prière pour le défunt lorsque le cortège menant à l'église passait devant soi.

Le service religieux - À l'église, on pose le cercueil sur un catafalque situé dans la nef, entouré de quatre cierges. Durant plusieurs décennies, les obsèques se distinguent en fonction du statut du défunt. On demande à une personne de la paroisse de cacher les fenêtres avec des draperies, de même que les statues et les autels. La couleur des draperies varie en fonction du statut social du défunt. Pour un service de première classe, les draperies sont violettes et une partie de l'église est éclairée par des lumières violettes et blanches. Devant l'autel principal, trois prêtres célèbrent la messe solennelle et à chaque autel latéral un prêtre célèbre une messe basse. Vers 1930, il peut en coûter cent dollars pour de telles obsèques. Pour cinquante dollars, le temple est peu illuminé et la messe solennelle est chantée par un seul prêtre.



Pleureuse, tête inclinée, tenant dans sa main gauche une couronne et enlaçant la croix de l'autre.

Ph Paul St-Arnaud

Le cortège funèbre au cimetière

Après l'office religieux, le cortège funèbre prend place et se rend au cimetière. Son importance et sa durée varient avec le temps et en fonction du statut social du défunt. Au début du Régime français, les Canadiens préfèrent la simplicité et l'humilité dans ce rituel. À cette époque, une minorité de gens demandent par testament des «pompes baroques», un cérémonial particulier emprunté à la France où il faut un certain nombre de cierges et de personnes pauvres à l'intérieur du cortège. Les aumônes recueillies plus



Armagh, on trouve parfois la photo du défunt incrustée sur le monument.

Ph Paul St-Arnaud



Saint-Malachie possède quelques croix en bois, très rare en Bellechasse.

Ph Paul St-Arnaud



Saint-Vallier comme Saint-Michel possède un cimetière donnant sur le fleuve. Celui-ci est presque un parc.

Ph Paul St-Arnaud

tard seront distribuées à ces pauvres.

Rendu au cimetière, le cortège s'arrête et le prêtre bénit la fosse devant la famille du défunt. Dans certaines paroisses, un petit chœur se place à la proximité de la tombe. Dès que le cercueil est rendu dans la fosse, chacun des membres lance un peu de terre sur la tombe. Dans certaines paroisses, à la demande d'un membre de la famille, on raconte que l'entrepreneur de pompes funèbres se place sur le cercueil, dans la tombe, pour y enlever le crucifix ou une poignée. L'objet sert probablement de souvenir pour un ou des membres de la famille. Tout cimetière devait être béni afin que les défunts puissent reposer en paix dans une terre consacrée. Fait à noter, chaque cimetière avait normalement une section non consacrée réservée aux enfants morts sans baptême, aux inconnus et aux suicidés. À l'entrée du cimetière, il était courant d'ériger une statue représentant l'ange du jugement dernier qui sonnait la trompette de la résurrection des morts. Souvent, elle était gardée par des petits hiboux impassibles. Ces oiseaux de nuit soulignaient d'une façon saisissante la frontière entre le monde des vivants et le domaine des morts.

Dans le cimetière de Montmagny, on trouvait six grandes statues représentant les évangélistes, le Sacré-Cœur et le Saint-Joseph, sculptures qui provenaient de l'ancienne façade de l'église paroissiale. Bien qu'il n'ait pas été conçu pour le cimetière, le Saint Joseph était particulièrement approprié pour l'endroit. De fait, les fabriques élevèrent parfois des monuments au patron de la bonne mort. Il était encore plus courant d'ériger un calvaire (monument) dans l'aire des sculptures. Pour le chrétien, la croix ou le calvaire (monument) du cimetière est à la fois le signe de la mort et celui de l'espérance. C'est d'ailleurs par la croix qu'au XV^e siècle on commence à désigner, en Europe, les sépultures, individuelles ou groupées. En plantant ne fut-ce qu'une simple croix de bois, la famille du disparu cherchait en quelque sorte à immortaliser son passage et à rappeler sa mémoire. Au XIX^e et XX^e siècles, ce culte du souvenir s'est manifesté aussi bien par

les cartes mortuaires et les albums de famille que par les deuils prolongés ou par l'acquisition d'un lot destiné à la sépulture des membres d'une même famille. C'est le même sentiment qui est à l'origine du culte moderne des tombeaux et des cimetières.

Pour illustrer cette fidélité nouvelle au souvenir des défunts, nous aurons recours aux monuments funéraires façonnés en bois et en pierre. Tout comme le corbillard qui transporte le défunt vers sa dernière demeure, le monument funéraire sera le miroir fidèle du statut de celui que l'on met en terre. De fait, le pauvre se contentera généralement de peu, tandis que le bien nanti cherchera à manifester sa richesse et ses privilèges par delà les frontières de la mort. En ce sens, le monde des morts n'est qu'une transposition du monde des vivants: de la modeste croix en bois au somptueux mausolée, il y a les croix en fer ou en pierre, les stèles en pin, en calcaire ou en fonte, les socles, les piliers en colonnes, en granit ou en marbre, les obélisques et les pyramides en pierre de taille, les reliefs historiés et les rondes bosses de bois en pierre ou en bronze.

Mais, par-delà l'apparence de leurs monuments respectifs, le pauvre et le riche partagent les mêmes sentiments que résumant bien les inscriptions placées sur les monuments funéraires. À l'instar de tous les chrétiens conscients de la fragilité de l'existence, les tempéraments devaient prêter une oreille attentive lorsque le curé de leur paroisse commentait en chaire l'épisode de l'évangile de saint Jean relatant la résurrection de Lazare. Sans doute nourrissaient-ils alors le ferme espoir qu'au jour du Jugement dernier ils pourraient, à leur tour, répondre à l'appel du Christ et vaincre la mort à jamais.

Le deuil - Une année après l'enterrement du défunt, un service anniversaire est célébré à la mémoire du défunt. Durant les années 1930, le service anniversaire est très semblable aux obsèques. Pour cet office religieux, on utilise les décorations usuelles et un cercueil factice (faux cercueil) recouvert d'un drap mortuaire. Lorsque le service est terminé, on porte le



Saint-Philémon- Le monument est un personnage de femme, à l'image de Marie debout sur le globe terrestre.

Ph Paul St-Arnaud

deuil encore un certain temps avant de marquer une coupure définitive avec la personne aimée. Généralement, le deuil dure deux ans et la première année est appelée le «grand deuil».

Après le décès de son époux, la veuve s'habille en noir. Son chapeau est fait de crêpe moir. Ses bijoux sont aussi noirs. Durant une période de 12 à 18 mois, la veuve porte une «pleureuse», un voile épais couvrant le visage. Les six derniers mois du deuil, elle peut se vêtir d'une robe blanche, violacée ou grise. Au XIX^e siècle, raconte le sociologue Horace Miner, les femmes les plus âgées pouvaient porter le deuil toute leur vie. Elles se vêtaient alors d'une robe noire et d'un long voile noir par-dessus leurs chapeaux. Mais, avec les années, ce voile a été raccourci pour atteindre les épaules vers 1910.

Durant le deuil de leurs épouses, les veufs portent un manteau à queue en feutre noir, une cravate noire, une chemise noire et blanche, un chapeau haut-de-forme, des gants gris et des chaussettes noires. Les moins fortunés portent un brassard de crêpe noir et sur leur chapeau un losange de crêpe noir. Jusqu'aux années 1930, les enfants portent un brassard noir sur une manche de leurs chemises. Le deuil est une période qui force

les veufs et veuves à se retrancher un certain temps de la société. Les veuves particulièrement vivent une période de restriction. Parfois, même si le chagrin s'est dissipé, elles doivent porter les vêtements de deuil pour montrer leur respect envers le défunt.

Les salons funéraires - L'idée de constituer des salons funéraires est ancienne. En fait, pour écourter le cortège funèbre et certains inconvénients, on désigne déjà sous le Régime français une maison ou même une pièce dans un couvent pour exposer la dépouille. Ce n'est qu'à partir des années 1940 que le salon funéraire, tel qu'on le connaît aujourd'hui, fait son apparition. Avec leur création, les longues veillées s'estompent graduellement pour faire place à un rituel plus sobre, mais tout aussi significatif, pour les familles en deuil.

Dans les salons, le temps d'exposition de la dépouille varie avec les décennies. Durant les années 1950, on ouvre le salon de 11 h du matin à 23 h. Avec les années, cette période est écourtée et elle peut être aujourd'hui de deux ou trois heures seulement. La salle d'exposition est remarquable pour sa sobriété et par un aménagement qui est suggéré aux familles par le directeur de funérailles. En l'absence de salons funéraires, on a recours à d'autres solutions. En juin 1967, la Commission



Columbarium au cimetière de Saint-Charles - Ph Paul St-Arnaud

scolaire de Notre-Dame-du-Rosaire met à la disposition de la municipalité deux classes pour l'aménagement d'un salon funéraire, au sous-sol de l'école numéro 1. Au Québec, les salons sont aménagés pour répondre à des normes précises et aux besoins des familles en deuil. On y développe des services personnalisés et dans certains cas des scénarios de rituels personnalisés en l'absence du prêtre.



La Durantaye, le cimetière est intégré au paysage rural. À l'arrière, une chapelle funéraire - Ph Paul St-Arnaud



Sainte-Claire, monument en béton
Ph : Paul St-Arnaud

Les monuments funéraires En quoi sont-ils faits ?

Par Conrad Paré

Le présent document ne traite que des pierres québécoises qui garnissent nos cimetières jusqu'en 1990. Il ne s'applique pas aux monuments récents fabriqués à partir des pierres africaines, chinoises et norvégiennes.

Les pierres utilisées aujourd'hui pour la fabrication des monuments funéraires sont soumises à des exigences sévères; on exige en effet qu'une pierre soit à grains fins, de couleur uniforme, absente de lignes et présentant un bon contraste pour graver le lettrage sans ajout de peinture, elle doit aussi avoir un beau poli. De plus, elle doit durer sans altération pendant une période de 100 ans.

Les granites québécois ont changé de vocation au cours des ans, ils sont utilisés en construction sous forme de larges (5' X 10') panneaux minces (1 po) pour recouvrir les murs des grands édifices, et sous forme de tuiles à planchers pour apporter de la couleur et de l'esthétique aux bâtiments.

Les monuments funéraires prennent la forme de colonnes cylindriques, de colonnes rectangulaires, de croix, de

livres ouverts, de pierres plates verticales ou de plaques au sol. Comme types de matériaux, on rencontre des planches de bois larges et des croix de fer forgé insérées dans un socle de béton; ces deux types représentent généralement les plus anciens monuments, en très petit nombre maintenant dans nos cimetières.

Puis, dès 1880, les pierres plates de marbre blanc en provenance de Portage-du-Fort à l'ouest de Hull ont fait leur apparition; ce même marbre blanc se retrouve sous forme de colonnes cylindriques et rectangulaires. Avec les années, ce marbre est altéré par l'action du soleil, du gel et de l'eau et présente une surface rugueuse et granuleuse. Il ne laisse voir aucun contraste et le sillage des lettres doit être coloré pour une bonne lecture des inscriptions ou épitaphes.

D'autres monuments moulés en béton disparaissent graduellement; ils ne résistent pas à l'usure du temps, sont cassés, fendillés, usés et dépourvus de toute inscription lisible. Ils ont été fabriqués par des artisans de façon sporadique au cours de leur vie active; on les rencontre souvent, à cause de leur faible coût, en plus grande abondance dans les rangées de fosses communes.

Après les monuments de marbre sont apparus les monuments de granite noir de Péribonka. Ils furent utilisés à l'excès pendant plus de 90 ans. À part quelques exceptions ayant gardé

Couleurs et types de monuments à Saint-Charles et Saint-Vallier

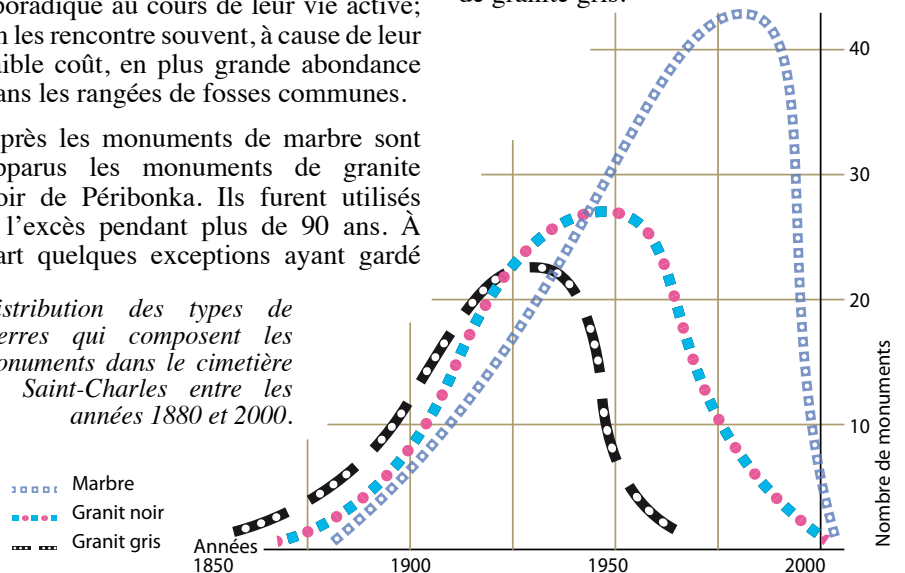
| | Saint-Vallier | Saint-Charles |
|---------------|---------------|---------------|
| Marbre | 17% | 18% |
| Granite gris | 30% | 43% |
| Granite noir | 44% | 25% |
| Granite brun | 7% | 6% |
| Granite rouge | 1% | 4% |
| Béton | 1% | 4% |

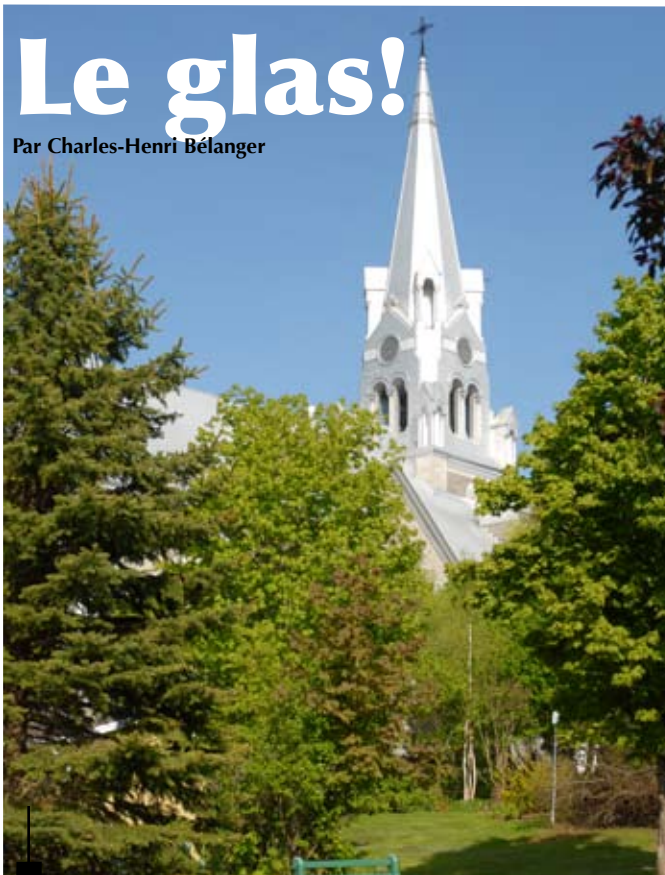
leur couleur noire originale, ils ont pris une couleur brunâtre à cause de l'altération du minéral pyroxène qu'ils contiennent. En même temps que le granite noir, et légèrement plus tard, les granites de couleur gris pale et gris moyen de provenance de Beebe, Stanstead, Saint-Sébastien, Stratford et Mont Johnson ont été utilisés pour la fabrication de nombreux monuments qu'on retrouve dans tous les cimetières québécois jusqu'en 1990. Des granites roses, rouges et bruns sont utilisés à l'occasion en même temps que les granites noirs et gris entre les années 1880 et 1990. Ils proviennent de Guenette et de Greneville. Les socles sur lesquels reposent les monuments sont faits soit de béton, de marbre ou de granite gris.



Saint-Michel, monument en marbre gris tourné, en hommage au pilote Bernier - Ph : Paul St-Arnaud

Distribution des types de pierres qui composent les monuments dans le cimetière de Saint-Charles entre les années 1880 et 2000.





Le glas!

Par Charles-Henri Bélanger

De la chambre des cloches de l'église de Saint-Vallier s'échappe parfois le glas - Ph : Paul St-Arnaud

Le glas a sonné ce matin. Un des nôtres vient de nous quitter. À la grandeur de la paroisse, on savait que telle ou telle personne éprouvait de sérieux problèmes de santé.

Nos paroisses n'ayant pas de salon funéraire. Le dernier hommage à la personne décédée sera donc offert dans la demeure même où cette personne a vécu. S'ensuivra donc la veillée « au corps » pendant les deux ou trois soirées qui vont précéder les funérailles et l'inhumation.

Ces veillées « au corps », avec la famille du défunt, imposaient souvent un surplus de fatigue aux occupants de la maison. Les nuits de ceux-ci étaient forcément écourtées et les visiteurs, parfois nombreux et un peu bruyants, altéraient la quiétude des lieux. Au programme de ces soirées figuraient bien sûr des prières, mais aussi, bien des conversations souvent trop envahissantes. À cela s'ajoutait parfois le petit réveillon qui teintait

cette veillée d'un air de fête. Se trouvaient là bien souvent des personnes qui ne s'étaient pas vues depuis longtemps et qui taisaient difficilement leur joie de se revoir.

Le matin des funérailles et de l'inhumation

Au son des cloches qui sonnaient à toutes volées arrivait devant l'église le corbillard avec la dépouille du défunt. Enfant, tout ce noir m'impressionnait. Le corbillard noir, sur roues quand il n'y avait pas de neige et sur lisses quand il y en avait, était tiré

par deux beaux chevaux noirs. En plus des harnais, de lourds filets noirs bordés de glands et posés sur le dos de chacune de ces bêtes, pendaient à quelques pouces du sol. Un paroissien au port solennel, coiffé d'un chapeau haut de forme noir, tenait les guides. L'intérieur de l'église était aussi le plus noir possible. Pour que le soleil ou simplement la clarté n'y entre presque pas, on voilait les fenêtres de tissus noirs. Dans le temps, on portait le deuil. Les dames se couvraient la figure d'un voile noir qui pendait devant leur chapeau de couleur sombre. En plus d'une cravate noire, les hommes portaient un losange de tissu sombre cousu pour la circonstance, à l'épaule gauche de leur veston ou de leur manteau. On me dit que ces signes de deuil, on les portait pendant de longs mois, par respect pour le défunt.

Comme aujourd'hui, l'homélie de circonstance, était ordinairement prononcée par l'officiant. Mais les proches du défunt ou de la défunte

n'étaient pas invités à aller parler en avant, non plus qu'à participer à la liturgie de la parole, ou à distribuer la communion. La musique et le chant, la chorale paroissiale y veillait. Aujourd'hui, à ce chapitre, l'Église semble de plus en plus réceptive et accommodante. Il faut dire aussi qu'à cause de la scolarisation devenue généralisée, l'éclosion de talents dans les disciplines artistiques, offre bien des possibilités.

Après la messe des funérailles, l'assistance sortait de l'église au son des cloches et faisait cortège jusqu'au cimetière pour l'inhumation. Il en est plus ou moins de même aujourd'hui.

« Aux yeux des Romains, tout lieu où l'on déposait les restes d'un défunt devenait consacré, et les lois punissaient avec rigueur la violation des sépultures. » « Au Moyen Âge, les populations allaient quelquefois se réfugier dans les cimetières, comme dans un asile inviolable, lorsque les troupes ennemies tenaient la campagne. »

Le cimetière que je connais le plus, celui de Saint-Vallier, où reposent les restes de plusieurs générations de mes ancêtres, est on ne peut mieux situé sur un promontoire, entre l'église et le rivage. De ce site on a une vue superbe sur le fleuve, sur l'île d'Orléans, sur les Laurentides.

P.-S. Un jour, j'étais occupé avec mon père à travailler dans un champ situé au sommet de notre ferme familiale. En levant les yeux, j'ai aperçu, à plus ou moins un kilomètre, sur la portion de route qui va de la Côte-des-Canons jusqu'au sommet du village, un long cortège de voitures avançant au pas calme et lent des chevaux de trait. Ça faisait penser à une longue et très respectueuse méditation. Impressionné, j'ai demandé à mon père à quoi cela était dû. Sa réponse a été la suivante : « Quand un paroissien du Rocher décède, le rang au complet vient à ses funérailles. »

Mes plus anciens souvenirs sur la mort

Par Jean-Pierre Lamonde

J'ai l'âge d'avoir de nombreux souvenirs, je ne me prive pas de les raconter et même d'en accumuler de nouveaux. En fait, mes premiers souvenirs sur la mort ne sont pas les miens, mais ceux de mon père, homme de tradition orale qui transmettait les souvenirs que ses parents lui avaient eux-mêmes transmis. Sa sœur Elisabeth, de la même tradition, nous rappelait récemment l'émotion ressentie lorsque ses grands-parents Lamonde sont décédés, à deux jours d'intervalle, en janvier 1916. Elle n'avait pas six ans à l'époque, mais elle se souvient, en entrant dans la pièce, d'avoir vu les grands-parents installés chacun dans leur coin du salon sur de larges planches posées sur des tréteaux. Les corps étaient recouverts d'un drap blanc et un linge était posé sur le visage. Pour voir le visage, le visiteur soulevait le voile et le remettait en place.

Né bien avant l'électrification rurale, mon père avait développé la peur des morts, la peur des esprits dans le noir de la nuit. Il en fut guéri soudainement lorsqu'il perdit son propre père à l'âge de 17 ans. À cette époque-là, la famille faisait la toilette mortuaire, habillait le défunt dans un beau vêtement et le déposait sur trois planches épaisses recouvertes d'un drap blanc et posées sur des tréteaux. De là l'expression : un tel est sur les planches. Le menuisier du village fabriquait un cercueil en bon bois recouvert d'un drap noir et le corps y était déposé pour le départ vers l'église et le cimetière par la suite.

Dans la longue prière du soir en famille, ma mère avait une invocation tirée de

la litanie des saints qui disait : délivrez-nous de toute mort subite et imprévue, protégez-nous de l'eau, des voleurs, des tempêtes et des tremblements de terre. À part quelques bonnes poudreries du nord-est, elle fut protégée de tous ces fléaux, sauf qu'à l'âge de 95 ans, trouvant le temps bien long, elle regrettait quelque peu d'avoir été épargnée d'une mort subite. Alors que j'avais environ huit ans, un vieil homme décéda au village et, au retour de l'école l'après-midi, j'osai aller faire ma prière à ce disparu que je connaissais pour l'avoir vu se bercer sur sa grande galerie. Il me semblait très vieux. Pour un enfant, une personne de 40 ans est vieille. Ce qui piquait sans doute ma curiosité, c'est qu'on avait rapporté que le bonhomme n'était pas embaumé. En juin, cela peut causer des soucis... Toujours est-il que j'entrai dans la chambre mortuaire où gisait le défunt, mains croisées sur l'abdomen et semblant dormir du sommeil du juste. Le problème est que ça sentait! Il y avait là abondance de plantes et de fleurs et bien qu'on fût avant l'ère des vaporisateurs, c'était fort parfumé. Je

n'arrivais pas à savoir ce qui sentait le plus fort ou le plus mauvais. Je détaï de là après un Ave ou deux.

Dans le mois de janvier de l'année suivante, je perdis ma grand-mère paternelle. Une grand-mère que j'aimais et que je visitais souvent, car nous étions voisins. La dépouille fut confiée à la Maison funéraire et elle nous revint en « snow » et dans un beau cercueil. En 1950 à la campagne, l'exposition du défunt se faisait à la maison. La Maison funéraire L.N. apportait à la résidence tout l'attirail nécessaire : les tréteaux pour y déposer le cercueil, les tentures pour mettre aux murs et aux fenêtres, un grand crucifix, des lampes pour chaque bout du cercueil, un agenouilloir... et je ne sais plus. Je fus frappé de voir ma grand-mère allongée ainsi avec sa belle robe, les mains jointes sur un chapelet. Dans les heures qui suivirent, la parenté fort nombreuse s'amena pour prier pour la défunte, de même que les paroissiens. Mon père passait la soirée au salon à échanger à voix basse avec ses innombrables cousins et à recevoir les condoléances. J'aimais

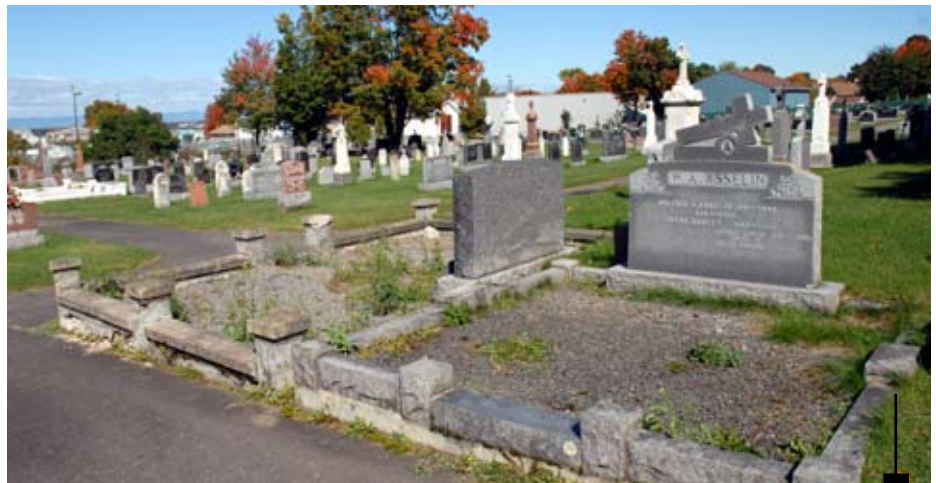


Catafalque de Saint-Joseph de Beauce - Ph: Liette Gilbert

rester près d'eux à écouter sans intervenir. Les hommes se rappelaient des souvenirs de la défunte et du temps passé et finissaient par aborder la dureté de la saison, la difficulté de finir les bûches et de transporter le bois à cause des mauvais chemins. Aux demi-heures environ, une tante amorçait la récitation d'un chapelet suivi de maintes invocations. C'était la partie ennuyante de la soirée.

Vint le jour de la grande séparation et des funérailles de grand-maman. Le cercueil fut placé dans un corbillard traîné sur la neige par les chevaux. Nous étions un peu loin de l'église de sorte que personne ne «marcha le corps» c'est-à-dire suivre à pied derrière le corbillard. Arrivé à proximité de l'église toutefois, le cortège se constitua et la foule entra lentement et longuement dans l'église qui devint pleine à craquer parce que ma grand-mère était une personne respectable et respectée dans la paroisse. Les fenêtres de l'église avaient été masquées de longues tentures noires, le bedeau avait suspendu à la voûte du chœur les banderoles noires, de sorte que quand les chantres entonnèrent lugubrement le chant « Dies irae dies illa, solvet saeculum in favilla, teste David cum Sybylla... » soit : « Jour de colère, ce jour-là réduira le monde en poussière, David l'atteste, et la Sibylle. Quelle terreur nous saisira, lorsque le Juge apparaîtra pour tout scruter avec rigueur! » Il fallait être bien constitué pour ne pas céder à la panique. Toute personne sensée se devait donc de faire l'impossible pour ne pas avoir à subir un jour les foudres du grand Juge. Mais, revenus à l'extérieur, au soleil, l'émotion se dissipait et la vie reprenait.

La semaine suivante parut comme à l'accoutumée le journal régional. Les funérailles de ma grand-mère y étaient décrites et les membres de la famille nommés un par un. Ma célébrité n'était pas bien grande, mais mon nom figurait dans le journal. Je ne voyais que le mien. Les mois qui suivirent, toute la famille dut



porter le noir, soit une robe, soit un complet ou simplement une cravate.

Dans les archives familiales, nous avons conservé cet article paru dans le journal *Le Peuple de Montmagny*, le 21 janvier 1916. Nous le reprenons ici pour rappeler la coutume et la façon de faire des journaux d'alors de rendre compte d'un événement, telles les funérailles de mes arrière-grands-parents.

SAINT-FRANÇOIS - DÉCÈS

C'est avec un bien vif regret que nous avons à consigner aujourd'hui le deuil dans la digne famille Urbain Lamonde. Celui-ci est décédé le 9 janvier, à l'âge de 81 ans et celui de son épouse (née Julie Buteau) décédée deux jours plus tard à l'âge de 78 ans. Dieu voulait leur donner pour récompense le bonheur de rester unis là-haut comme ils l'avaient été ici-bas. Ils ont vu venir la mort avec la sérénité d'une conscience droite et cette paix faite de joie et de résignation dont la religion sait si bien entourer ses mourants.

Fortifiés par le pain des forts, ils eurent pour dernière consolation de mourir entre les bras de leur fils, l'abbé Onésime Lamonde, qui accourut de Sainte-Anne-de-La-Pocatière dès les premiers symptômes de la maladie pour venir rendre à ses bons parents le tribut de sa reconnaissance par l'exercice de son ministère. Il eut le bonheur de bénir, de sa main sacerdotale, ses bons parents et de leur remettre une dernière absolution, gage de bienvenue avec leur Créateur. À vous, monsieur l'abbé, nous

Il fut un temps où les cimetières étaient entièrement formés de lots clôturés, comme ici à Saint-Gervais. Ph Paul St-Arnaud.

souhaitons que votre saint ministère et votre âme si bien trempée dans la foi, vous puisiez pour vous et les chers vôtres, au pied de la croix et du Tabernacle, seuls refuges des cœurs qui souffrent la consolation et le courage nécessaire pour supporter une lourde épreuve.

Un service conjoint fut chanté aux vénérés disparus, dans l'église paroissiale qui avait revêtu ses plus belles tentures de deuil. M. l'abbé Delagrave, curé de Saint-Pierre, officiait, assisté de M. Auguste Boulet, procureur du Collège de Sainte-Anne, et M. Alphonse Fortin, du Cap-Saint-Ignace. Pendant le service funèbre, M. l'abbé Onésime Lamonde, fils des défunts, ainsi que M. l'abbé Jos. Théberge, du Cap-Saint-Ignace, ont célébré des messes aux autels latéraux.

Le chœur de l'orgue a rendu de beaux chants sous l'habile direction de M. Ernest Boulet, maître de chapelle.

Offertoire : « *À la mort* » par Pierre Corriveau
 Élévation : « *Miserere* » par Alphonse Bonneau
 Communion : « *La cloche tinte* » par Ernest Boulet
 Libera : « *Dum veneris* » par Adélarde Bonneau

S'ensuit la liste détaillée de tous les personnages présents et des tâches de chacun à la cérémonie.

Naissance d'un cimetière Le cas de St-Lazare



Cimetière de Saint-Lazare
Ph Paul St-Arnaud

Nos cimetières ont tous leur petite histoire. Les pages 172 à 175 du livre « Au cœur de Bellechasse, Saint-Lazare, 150 ans de vie paroissiale » en sont une bonne illustration. Ça commence tout simplement, puis au fil des ans les problèmes surgissent et les solutions tardent à venir, mais un jour, enfin on a un beau cimetière. Voyons plutôt le texte du livre, auquel on a apporté quelques corrections de forme.

Au temps jadis – Le 4 novembre 1849, moins de quinze jours après l'arrivée du curé, une première sépulture a lieu à St-Lazare. Cette enfant, née d'Antoine Kemner et de Julie Leroux, est morte à la naissance sans avoir de nom. Elle est enterrée du côté nord de l'église. Un espace clôturé, de 117 pieds par 100, avec une croix blanche au milieu, devient le premier cimetière de la paroisse. Au printemps 1882, au début de la construction de l'église actuelle, il est agrandi de 15 pieds vers le nord. En 1892, le curé Lemieux invite les gens à réparer le cimetière et à y planter des fleurs vivaces.

On manque d'espace – En 1900, le cimetière étant entièrement occupé,

Mgr Bégin demande à la fabrique d'acquérir un terrain convenable pour répondre au besoin. Il doit faire réitérer sa demande en 1908. Le site naturel du cimetière étant une côte, il n'est pas possible de le prolonger sans d'importants travaux de remplissage. Les années passent sans que rien se fasse. Quatre ans plus tard le curé Fortin affirme : « Le cimetière est à l'abandon comme je n'ai encore vu nulle part, cependant il contient les corps de 2 216 de vos parents qui y sont enterrés depuis 62 ans. » C'est son successeur, l'abbé Vaillancourt, qui passera finalement aux actes en 1913, pour réaliser un agrandissement d'une quarantaine de pieds vers le nord, avec la collaboration intense des paroissiens...

Les sépultures sous l'église – Cette époque marque la fin des sépultures sous l'église. Traditionnellement, c'était la manière de marquer l'importance d'une personne. Des paroissiens, plus fortunés, optaient pour ce mode de sépulture pour eux ou les leurs. Dès 1857, la Fabrique avait décrété que les frais d'inhumation sous l'église seraient de 16 \$ pour un adulte et de 8,30 \$ pour un enfant de moins de 7 ans. Les registres n'indiquent pas toujours qui sont les personnes qui y ont été ensevelies, mais il y en eut au moins quatre, au temps de la première église et probablement le 3^e curé, dans un tombeau de brique. Il est probable que les corps furent exhumés pour faire place aux piliers de la nouvelle église. Après cette construction, le tarif fut fixé

à 15 \$ et pour la fosse, le bedeau aura un écu de plus que pour les fosses du cimetière. On peut y relever le nom de 16 personnes...

Nouveaux agrandissements entre 1924 et 1933 – Après 1915, les sépultures se font exclusivement au cimetière qui devient de nouveau trop exigü. À l'automne 1924, les projets d'agrandissement prennent forme.

Les paroissiens profitent de la saison froide pour charroyer de la gravelle donnée par M. Jos Blouin. On manifeste alors beaucoup de générosité. Les corvées reprendront l'hiver suivant, puis en 1928 et jusqu'en 1931. Il faudra aussi transporter des pierres pour ériger un mur sur tout le côté est. Les travaux traînent en longueur. Le jeune vicaire Létourneau arrive à point pour stimuler les bénévoles et ne craint pas de contribuer de sa personne. Enfin, on érige une clôture neuve, et l'on déplace le charnier, jusque-là adjacent à l'église, à un endroit plus convenable.

Le Calvaire – À la faveur des travaux de 1927 un calvaire est érigé grâce à la générosité de six personnes... lesquelles auront dès lors le droit d'être ensevelies devant le calvaire et leur nom sera inscrit sur sa base. Cependant, ce n'est que le 6 juillet 1941 que l'un des Pères Fortin bénira ce monument. La fanfare de Saint-Jean-Baptiste rehaussa la cérémonie. On doit encore agrandir. Les années passent. En principe, chaque famille entretient son lot, mais certains sont à l'abandon. En 1952, le curé juge l'état du cimetière déplorable et l'espace manque à nouveau. Faut-il agrandir ou récupérer les lots des familles qui ont quitté la paroisse depuis longtemps? En 1977, après discussions, un projet prend forme : « Si 50 personnes veulent y acheter un lot familial à 100 \$, l'agrandissement est possible ». ... En 1978, les nouveaux lots sont mis en vente... On coule une base en béton pour les monuments et on construit un charnier neuf... Les bornes et autres obstacles sont enlevés, on refait les alignements d'épithaphes, le terrain est nivelé et semé de gazon, une haie est plantée, l'entrée est décorée...

Bientôt, le cimetière prend un nouveau visage qui témoigne du respect porté aux ancêtres et de l'attachement des paroissiens à ce coin chargé d'histoire...

Traditions mortuaires à Saint-Gervais



Saint-Gervais, sur un monument, un angelot joue de la flûte traversière - Ph : Paul St-Arnaud

Le livre de Saint-Gervais intitulé *des Cadiens aux Gervaisiens, 1780-1980*, nous présente des descriptions colorées des traditions mortuaires dans la région. Nous en avons tiré quelques extraits aux pages 521 à 525. Nous avons apporté quelques corrections pour la bonne forme.

L'après-mort - Tout individu le moins curieux se demande comment va se passer la transition de sa vie terrestre à la vie de l'au-delà. Cependant, il s'en passe des affaires durant les heures qui suivent le décès, même ici à St-Gervais.

Les Micmacs et les Abénakis - La tradition populaire rapporte que la mort d'un membre de la tribu causait tout un émoi; rarement des larmes, mais beaucoup de considération pour

les vertus et les qualités du défunt. Les coutumes de ces Amérindiens voulaient que celui qui était parti rejoindre ses ancêtres avait besoin de fortes provisions et de tout ce qui lui avait été utile durant sa vie. Certains étaient brûlés, mais la plupart enterrés avec de nombreuses provisions.

Les Canadiens et Cadiens d'avant 1880 - Tous ceux qui pouvaient le faire préparaient quelques belles planches d'érable, de merisier, d'épinette, etc. Ces planches se gardaient sur les entrails et devaient servir à confectionner la ou les tombes lors du décès d'un membre de la maisonnée. Ces planches avaient été sciées au «Moulin à chaise» et varloppées avec soin.

Fabrication du cercueil - Dès la mort, un voisin, parfois un membre de la famille, fabrique le cercueil, le blanchit ou le capitonne d'un drap. Pour un homme, des voisins... pour une femme, des voisines font la grande toilette du défunt. Plus que jamais, il se fait usage du savon du pays. Le défunt est exposé à la visite et aux prières des visiteurs. On prépare un repas de nuit et chaque soir un réveillon. La veille du service religieux se fait la « mise en bière » parfois assaisonnée de quelques rasades de « bagosse » mélangées avec des tartines de creton et de porc froid.

Départ du foyer - Les voisins et les gens de l'arrondissement se font un devoir de porter et accompagner tant à l'église qu'au cimetière leur compagnon de travail et de luttes. Chez nous, c'est encore comme cela... « un voisin, c'est meilleur qu'un frère! ».

Les gens de hauteurs - Depuis les lignes américaines (St-Camille) en passant par St-Vallier, St-Anselme pour s'arrêter à la Nouvelle-Beauce (Ste-Marie), il n'y avait pas d'église ni de desserte. On devait apporter par des chemins aussi tortueux que remplis de trous, les corps des défunts. On tâchait de le laisser

savoir au curé de St-Gervais. On arrive la veille au soir ou durant la nuit à St-Gervais. Le corps est exposé dans l'une des petites chapelles... dont celle aux quatre chemins de la 1^{ère} Cadie. Normalement, lorsque deux ou trois corps sont réunis, M. le curé de St-Gervais chante un service. Il y a des années où il y a plus de 350 sépultures à St-Gervais.

Le 1^{er} « croque-mort » - (Croque-mort est le nom donné aux premiers entrepreneurs de pompes funèbres.) Le premier à se lancer dans l'ensevelissement des morts et à vendre des cercueils (à St-Gervais) fut M. Philibert Brisson... Les corps étaient alors exposés à domicile. Le défunt ne quittait son chez lui que pour une dernière visite à l'église et au cimetière. M. Brisson ne fit pas fortune... On oublia de le rétribuer pour ses services et on croyait alors que les cercueils tombaient du ciel comme des fruits murs... À sa mort, le bedeau Nadeau prit tout son stock pour aider à défrayer ses funérailles et revendit le reste à M. Achille Lacasse, ouvrier.

M. Lacasse n'avait jamais pensé prendre ce métier. En 1931, il suivit un cours d'embaumement et continua d'exposer les corps à domicile. Le voilà à peine lancé qu'arrive la concurrence. St-Gervais renouvelle son corbillard. On choisit un plus luxueux pouvant fonctionner été comme hiver. Chez Georges Nadeau, ce n'est pas d'hier qu'on aime avoir de beaux chevaux .

Il est facile de s'imaginer M. Nadeau installé en avant du corbillard avec un chapeau haut-de-forme conduisant deux magnifiques chevaux noirs, aux sabots bien cirés, avec des brides astiquées; puis le magnifique châle avec pompons traînant presque à terre. Franchement, les gens oubliaient presque le mort pour admirer les chevaux et le conducteur. À l'occasion. M. Nadeau cédait ses fonctions à M. Lauréat Godbout.

Il y eut un « mais »... M. Nadeau n'embaumait pas. Sa fille Fleurette nous raconte sa première et dernière



Saint-Gervais, là où le parc et le cimetière se confondent.

Ph Paul St-Arnaud

expérience d'ensevelissement. Ceci se passe au début du 20^e siècle. Mon père, nouvellement marié, réside dans le troisième rang est, voisin de la famille Georges Toussaint. Ce dernier décéda. Comme c'était la coutume à l'époque d'ensevelir le mort à domicile et que le voisin était considéré comme un frère, ça revenait à mon père, aidé de son deuxième voisin, Jean Dutil, d'aller faire la toilette et la barbe au défunt après lui avoir enfilé son meilleur habit. Restait à faire les dernières retouches. Mon père lui passa la cravate au cou et lui joignit les mains. Il était heureux d'avoir fait sa première expérience et rendu pareil service. Avant de quitter les lieux, mon père se penche sur le défunt pour mieux ajuster le nœud de cravate. Par malheur, il lui déplace un bras et au même moment, il reçoit une de ces taloches au menton. Le souffle lui manque... Plus vite qu'il ne faut pour l'écrire, il est rendu dehors. Il n'a pas été libéré de la peur pour les quelques jours qui suivirent. Le temps fait bien les choses. La peur disparut et son expérience « d'ensevelisseur des morts » se termina ainsi. (Témoignage de dame Fleurette Asselin). Si M. Nadeau

s'est retiré de l'ensevelissement des morts, ses chevaux continuent de conduire les défunts. Pour plusieurs dont l'âme est rendue dans l'au-delà, ce sont les derniers pas de danse faits en leur honneur.

La population gervaisienne des années 1935-1972 conserve un souvenir apprécié de M. Achille Lacasse et de ses fils. C'est tout un procédé à exécuter durant que les familles traversent les moments pénibles du décès de l'un des leurs. Avant l'arrivée des ambulances, l'entrepreneur de pompes funèbres devait avoir l'oreille ouverte au sujet de toutes les personnes malades afin d'être prêt à toute éventualité. Il est bon de savoir tous les beaux gestes du défunt, d'oublier les aventures et la capacité de payer des descendants advenant le trépas. Il faut avoir une figure de circonstance, parfois embrasser la veuve avec condescendance et se préparer presque une homélie pour reconforter les survivants. On doit également organiser la toilette du défunt dans un lieu discret de la maison.

Sans être trop exigeant, il faut parfois user de modération par rapport à la capacité de payer. On a vu des défunts être dans le luxe durant trois jours alors que les survivants en avaient

pour cinq ou six ans pour éteindre la dette. Tant mieux si d'autres membres de la famille ne décédaient pas entre-temps.

Après entente avec la famille, il fallait trouver les porteurs de la croix de tempérance et du corps, fournir des cravates noires et des gants gris et conseiller la tenue vestimentaire... Il y a 60 ans, une classe de service religieux se choisissait avec le nombre de cierges allumés au catafalque. Pour un service de première classe, les fenêtres de l'église devaient toutes être revêtues de draps noirs. Le cercueil du défunt était déposé dans une espèce de tombeau placé sur de petits rouleaux qui le faisaient glisser vers l'avant. À noter que lorsque la première église brûla, un service de première classe avait eu lieu le matin. Ce fut presque un scandale quand monsieur Lacasse loua des appartements pour recevoir et exposer les défunts. Heureusement, on avait entendu dire que ça se faisait comme cela à Saint-Damien et à Saint-Charles. À ce moment-là, avec discrétion, politesse et dignité, le salon funéraire est érigé dans sa forme définitive. Pauvres et riches y ont accès. On dispose d'ambulances pour le transport rapide à l'hôpital et d'une Cadillac pour le dernier voyage sur terre.

Monuments commémoratifs en Bellechasse

par Pierre Prévost



En circulant sur nos routes, on peut remarquer ça et là de modestes croix, parfois accompagnées d'une gerbe de fleurs, érigées afin de rappeler le décès tragique de quelqu'un. D'autres monuments, moins éphémères, évoquent des décès par noyade. Nous en avons retenu trois dont deux à Saint-Raphaël et un autre, moins connu, à Saint-Henri. En voici la brève histoire.

Le monument au curé Dufresne Né à Montréal le 30 septembre 1791, Michel Dufresne avait étudié au séminaire en vue de devenir prêtre. Ordonné en octobre 1814, il est assigné au poste de vicaire à Québec. Exerçant sa vocation à Notre-Dame-de-Foye à partir de 1819, il devient curé de Saint-Nicolas en 1822. Au cours des années qui suivent sa nomination, le curé participe au développement du secteur ouest de la Chaudière en y établissant quelques paroisses. Vers 1830, on le voit inciter quelques familles à s'établir vers les lointains Cantons de l'Est que les chemins Craig et Gosford ont ouverts à la colonisation depuis peu. Michel Dufresne continue sa carrière à Saint-Gervais-et-Saint-Protais à partir de 1838. À peine arrivé, il amorce une croisade contre l'intempérance, à l'instar de ses

homologues Chiniquy, Mailloux, Quartier et Têtu. En 1840, la veuve François-Xavier Roy, mieux connue sous son nom de fille Marie Fitzbach (1806-1885), entre à son service comme ménagère. Elle pourra ainsi subvenir à l'éducation de ses trois filles placées au couvent de la congrégation Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles (Neuville). Au printemps 1843, le curé Dufresne part administrer les derniers sacrements à madame Michel Lacroix qui agonisait à sa résidence située alors dans la mission Saint-Raphaël, tout près de l'église qu'on allait bâtir. Sur le chemin du retour, les crues printanières avait fragilisé le pont enjambant un affluent du ruisseau de la Chute. Lorsque le charretier s'engage sur le frêle ouvrage, celui-ci cède projetant notre curé dans le torrent. Le conducteur et son cheval s'en sortent avec plus de peur que de mal, mais Dufresne a moins de chance et se noie, emporté loin en aval. Cet événement s'est déroulé le 27 avril 1843. Plus tard, on retrouve le curé au barrage du moulin de la Chute. Dufresne aura droit à des funérailles grandioses et à une dévotion particulière de la part de ses paroissiens. On l'inhumera sous le sanctuaire de l'ancienne église, puis, lors de la translation de sa dépouille dans l'église actuelle, on

Monument élevé à la mémoire de l'abbé Dufresne – Ph Pierre Prévost

constatera que son corps est resté presque intact. Une épitaphe signale que le curé y repose, du côté de l'Épître. Sur le lieu de la tragédie, on érigera un monument commémoratif en marbre blanc, près de la route Raby, dans le premier rang. Les saisons l'ayant détérioré, celui-ci sera déposé sur un autre plus durable, cette fois en granit gris. Le cours d'eau, inoffensif en belle saison, portera avec les années la dénomination de ruisseau du Monument.

La croix de fer du Rocher Blanc Dès la fin du XVIII^e siècle, les Tardieu de Lanaudière avaient fait construire moulins et chaussées (moulin du Grand-Sault construit à partir de 1797), domptant ainsi une partie de la rivière du Sud. Une infime partie du pouvoir hydraulique était jusqu'alors utilisée. Vers 1860, François Blouin construisit un autre moulin à quelques centaines de mètres en amont. Il fut suivi, sur la rive opposée, par Anselme Plante et le maire Misaël Morin qui décidèrent de se lancer dans l'industrie de la pâte à papier. Cette industrie était en plein essor et la matière première, qui ne manquait pas dans Bellechasse, était facile à

acheminer par la voie des eaux. À l'été 1882, Misaël Morin et ses hommes construisent un barrage pour recueillir la « pitoune » et canaliser l'eau qui devait actionner les défibreuses et les pressoirs. Le 15 août 1882, Morin fait une fausse manœuvre, perd l'équilibre et tombe dans les rapides. Le corps inanimé de l'homme de quarante ans est recueilli un peu plus loin, mettant un frein au projet de la «factorie». Dominant le site sur la rivière du Sud, une croix de fer scellée dans le roc nous rappelle le triste évènement. En 1936, deux plaques de bronze sont apposées sur une roche voisine, don de l'un des descendants de Morin établi en Nouvelle-Angleterre. En 1920, la Corporation d'énergie de Montmagny construit une centrale hydro-électrique juste en bas du barrage de Misaël Morin qui, notons-le, existe encore. Mise en service en 1921 avec une puissance installée de 1 200 HP, cette centrale innovatrice est venue détourner une importante quantité d'eau nécessaire au bon fonctionnement de l'industrie d'Anselme Plante qui avait d'ailleurs cessé ses activités vers 1893-1894. Un parc a récemment été aménagé sur ce site enchanteur auquel la route du Pouvoir permet d'accéder.



Croix simple érigée sur le bord d'une route, en mémoire d'une mort tragique.
Ph Paul St-Arnaud

Monument à la mémoire de Xavier Bertrand et Alphonse Leblond

Tous les citoyens de Lévis connais-saient l'épicier et maître de poste François-Xavier Bertrand.

Celui-ci avait repris le commerce de son père, portant le même nom, situé sur la côte du Passage à Lévis. Le 21 juin 1889, François-Xavier Bertrand part en excursion de pêche sur la rivière Etchemin en compagnie de ses amis Armias-Georges Routhier, agent d'assurances, Joseph Morin, voyageur de la maison Thibaudeau, et Louis-Alphonse Leblond, voyageur de la manufacture de chaussures de Lévis dont Bertrand était l'un des principaux actionnaires. Vers 13 h 30, ces quatre jeunes gens montent dans une embarcation légère aux îlots de l'Etchemin, à Saint-Henri. Pendant la partie de pêche, l'un des passagers fait un faux mouvement qui fait chavirer le canot et tous se retrouvent à l'eau. Routhier gagne le rivage facilement, Morin y parvient épuisé, et les deux autres ne savant nager s'agrippent l'un à l'autre et disparaissent sous l'eau. Après quelques instants, Jean Lévesque, cultivateur de l'endroit, parvient à retirer les deux hommes de l'eau, mais il est trop tard.

Xavier Bertrand, 30 ans, laisse dans le deuil Juliana Saint-Pierre, sa femme, qui décédera quelques années plus tard. Alphonse Leblond, 26 ans, laisse dans le deuil son épouse Rébecca Moreau et sa fille Graziella, âgée de seulement un an. Les funérailles ont lieu le 25 juin, parmi une grande foule dont les membres du Voltigeur, le club de raquettes dont ils faisaient tous partie et dont Bertrand assurait la présidence. Le service est célébré par le curé Gauvreau, puis les deux



La croix de fer du Rocher Blanc à Saint-Raphaël – Ph Pierre Prévost

cercueils enveloppés dans le même drap mortuaire, prennent le chemin du cimetière de Lévis. Sur la tombe de Leblond, des amis viendront installer un haut monument de marbre. Les deux survivants de l'aventure érigeront sur le lieu de la tragédie un monument commémoratif en pierre grise. D'une hauteur de près de quatre pieds, cette pierre que l'on pourrait confondre avec une borne miliaire, se dresse toujours en bordure du chemin des Îles, aux limites de la municipalité de Saint-Henri et du quartier Pintendre.



Ph Pierre Prévost

Du solide pour l'éternité

Par Pierre Prévost.

Nous sommes en 1950 à Saint-Anselme. En vue de préparer son église pour les festivités commémorant le 125^e anniversaire de l'établissement d'un lieu de culte dans sa paroisse, le curé Eugène Dumas demande à l'un de ses paroissiens de venir inspecter le système de chauffage. En outre, l'abbé veut refaire le plancher de la nef, abaisser celui du sanctuaire et renouveler les bancs.

Maurice Lacroix accepte le mandat d'inspection, se doutant bien que ce ne serait pas une mince tâche de se frayer un chemin dans cet espace restreint, à moins d'un mètre du plancher. Aidé de Napoléon Audet, il creuse une tranchée d'environ quatre pieds au centre de l'édifice centenaire. Se butant à des stèles funéraires, cercueils et ossements divers, nos deux braves hommes avancent lentement sous la nef en mettant de côté la terre et les restes humains. Ayant mal calculé la distance à parcourir, le fil électrique un peu court se débranche laissant nos deux comparses dans une obscurité totale. Surpris, Audet et Lacroix rebroussement chemin en toute prudence et retrouvent leur entrée. Ayant remédié au délicat problème d'éclairage, ils s'aventurent à nouveau et rencontrent au passage la pierre tombale de François Audet inhumé «ad sanctos» au printemps 1855, puis se heurtent à un cercueil métallique qu'ils déterrent. Il renferme le corps momifié du bâtisseur de l'église, dans ce lugubre sous-sol où reposent plus d'une centaine d'autres personnes.

L'évènement finit par attirer certains médias dont les lecteurs sont friands de faits insolites. Pour observer cette curiosité, on a ouvert une portion du plancher à l'avant du chœur. Caché depuis presque un siècle, le tombeau de fonte finit par se desceller et son occupant, dont on pouvait voir le visage à travers un petit hublot, se transforme en poussière.

François Audet dit Lapointe, maître constructeur

Né en 1787, François Audet était devenu, au fil des années, maître d'œuvre des bâtiments les plus grandioses et

symboliques de la ruralité canadienne. Il avait édifié l'église de Saint-Germain de Rimouski (1824-1826), celle de Sainte-Claire (1823-1825), celle de Saint-Charles (1827-1828) par-dessus l'ancienne dont il démonta la nef après qu'il eut terminé le nouveau temple. S'étant établi à Saint-Anselme, entité qui venait d'être fondée, il y érige le presbytère-chapelle (1830). Après quelques années, la population pouvait s'offrir une église digne de ce nom. En 1845, des fondations de pierre furent assises sur des semelles faites de troncs d'arbres pour ainsi supporter l'édifice que l'architecte Thomas Baillairgé avait imaginé. Il ne restait plus qu'à attendre qu'un constructeur se manifeste.

Le 22 décembre 1845, François Audet signait le contrat de construction de l'église pour la coquette somme de 1 520 livres (environ 6 000 \$), le tout en six versements égaux payables le premier septembre de chaque année. Audet s'engageait à faire la maçonnerie, la charpenterie et la menuiserie. Par contre, la fabrique et ses paroissiens devaient fournir la pierre, le sable, la chaux ainsi que tout le bois nécessaire à la charpente et aux échafaudages.

De son côté, le constructeur promettait de compléter le bâtiment dans un délai de deux ans, excluant le décor intérieur laissé au soin d'un sculpteur. Le 5 décembre 1850, le curé Proulx de la cathédrale de Québec bénissait l'éblouissante église tandis que le grand vicaire Mailloux prononçait le premier sermon depuis la chaire. L'imposant presbytère n'allait conserver que ses fonctions de logis du curé et de salle des habitants.

Le 4 mars 1855, François Audet décédait à l'âge de 68 ans. Par souci



Saint-Anselme, cercueil en fonte de François Audet. Photo de François Brault tirée du livre *Cimetières, patrimoine pour les vivants* des Éditions GID

d'éternité ou de peur que ses chairs ne se corrompent, celui-ci avait opté pour un cercueil de fonte dont le couvercle scellé et boulonné assurait une parfaite étanchéité.

Un cercueil de fabrication locale

Se servant du pouvoir hydraulique de la rivière Etchemin, Siméon Larochelle avait pourvu sa localité de moulins, forge, fonderie et manufactures diverses. Dans ses ateliers situés en amont du noyau paroissial de Saint-Anselme, il avait mis au point un cercueil soi-disant éternel. On en brûla le modèle en 1920.

Rares étaient ceux qui pouvaient se l'offrir, mais on soupçonne qu'il en existe plusieurs. Lors de travaux à l'église de Saint-Nicolas à l'automne 1956, un cercueil identique fut déterré et déposé par la suite dans le cimetière paroissial. Larochelle reposerait vraisemblablement dans le cercueil qu'il avait conçu, à l'instar de son contemporain François Audet, grand bâtisseur d'églises.

Yvon Laflamme CA, Pl. fin.

Mercier Vallières Laflamme CA

Société en nom collectif
Comptables agréés

23, rue Commerciale Saint-Charles, Bellechasse (Québec) G0R 2T0

Tél.: (418) 887-7000
Fax: (418) 887-6690
mvlofia@globetrotter.net

Tombeau royal pour un fils de Saint-Gervais

Par Pierre Prévost, avec la participation de Lise Fleury Gosselin



William Venner (1813-1890), tiré de Cap-aux-Diamants N° 81, collection Robert Germain.

Dans le vaste cimetière-jardin Saint-Charles, à Québec, un monument ne passe pas inaperçu. Abritant les dépouilles d'une famille fortunée du quartier Saint-Roch, le somptueux mausolée Venner est sans doute le monument funéraire le plus célèbre de la grande région du fait qu'il était destiné au fils de l'empereur Napoléon Bonaparte, le jeune François-Charles-Joseph Bonaparte surnommé l'Aiglon ou Napoléon II, roi de Rome et duc de Reichstadt.

Né à Withicam dans le Devonshire, William Venner (1785-1872) était soldat au sein du 10^e Bataillon Royal des Vétérans de Sa Majesté. On ne sait pas quel curieux hasard l'amena à prendre pour épouse, à la cathédrale anglicane de Québec le 2 décembre 1812, une Canadienne française originaire de Saint-Gervais : Ursule Boutin (1792-1861). À peine quelques mois plus tard naissait un petit garçon auquel on donna le même prénom que le père. Suivirent sept autres garçons et une fille.

Chercher fortune dans un village naissant Mon ancêtre Édouard Brochu avait quitté Saint-Vallier pour s'installer dans les territoires nouvellement concédés du rang Jean-Guérin Nord-Est. Dans sa modeste auberge, plusieurs paroissiens s'étaient rassemblés en 1828 afin de choisir l'emplacement où on allait construire une chapelle dédiée à saint Anselme, évêque de Cantorbéry. Mandaté par l'évêque de Québec, le curé Thomas Maguire de Saint-Michel supervisait la réunion. Le choix se fixa sur la terre de Charles Nadeau, à l'intersection du chemin Sainte-Anne (voie de pénétration longeant la rive droite de la rivière Etchemin) et du rang Saint-Marc (deuxième rang de Saint-Gervais). Au mois de septembre suivant la réunion, Monseigneur Signay accepta la demande

des paroissiens et, en juin 1829, se fit offrir ledit terrain par Lazare Buteau, un généreux citoyen. On y construisit le presbytère-chapelle que le grand vicaire Jérôme Demers avait esquissé avec son protégé Thomas Baillairgé. Ce fier presbytère accueillit son premier curé en octobre 1830 et existe toujours.

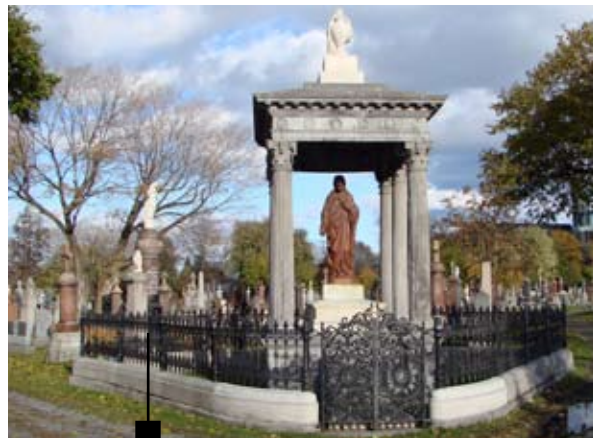
Voulant tenter fortune, William Venner s'empara successivement des lots 27 et 24 situés du côté nord du rang Saint-Marc, voisins des terrains réservés à la fabrique. Ces lots, détachés de la terre de Peter Veer, enserraient le chemin qu'on venait de tracer pour descendre directement à Saint-Henri (rue Principale) et étaient assez larges pour qu'un commerce avec façade sur le chemin Saint-Marc s'établisse sur chacun d'eux. Le lot 24, acheté de Jacques Boutin (père ou frère d'Ursule Boutin), conserve toujours sa fonction commerciale. William Venner y avait ouvert un magasin général: il s'agit peut-être du seul magasin qui continua de vendre de la boisson forte suite à la retraite de Tempérance de juillet 1844. Ce bâtiment récemment endommagé par le feu affiche aujourd'hui la bannière Meubles Accent.

Élucider le cheminement et les transactions des Venner est une tâche difficile étant donné que William Venner donna son prénom à son premier fils (1813-1890). Pour rendre le casse-tête encore plus laborieux, la première épouse de William Venner fils, une Écossaise originaire des îles Orcades ayant pour nom Mary LeVallée, lui a donné quatorze enfants dont l'un s'appelait aussi William (1836-1905). Ce dernier fut soupçonné en 1868 d'avoir assassiné le politicien Thomas D'Arcy McGee. À l'exemple du premier William qui s'était converti en 1825, le second embrassa la Foi catholique en 1842.

Venner ne revient pas bredouille d'Europe Devenu riche commerçant, William Venner, deuxième du nom, remarqua lors d'un voyage d'affaires

en Italie une magnifique sculpture qui ne trouvait pas preneur. Cette œuvre de marbre blanc de Carrare avait été exécutée une vingtaine d'années plus tôt pour servir de sépulture au duc de Reichstadt, le fils de l'empereur Napoléon Bonaparte et de l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche. De santé fragile, l'Aiglon (1811-1832) était décédé un an avant son père en exil sur l'île Sainte-Hélène. Le jeune Bonaparte fut inhumé à Vienne auprès de la famille impériale, reléguant aux oubliettes le riche tombeau de marbre.

Pour une somme faramineuse avoisinant



Mausolée de la famille Venner au cimetière Saint-Charles à Québec.

Ph de l'auteur, 2009

les 50 000 \$, Venner s'empara de l'œuvre qui comportait un sarcophage surmonté d'une déesse de l'Antiquité et d'une urne. Il expédia le tout en pièces détachées à Québec. Quand la marchandise arriva à destination en 1858, il commanda à l'architecte et ingénieur de renom Charles Baillairgé un monument encore plus grandiose qui intégrerait le tombeau. Baillairgé, à qui on avait confié la conception du cimetière Saint-Charles qu'on achevait d'aménager, dessina les plans du somptueux mausolée. Inauguré en 1861, le mausolée comportait une vaste crypte qui pouvait contenir trente cercueils. À la demande du riche banquier, tous devaient être recouverts de plomb. Les saisons ayant dégradé l'antique déesse de marbre, on la remplaça au début du siècle suivant par une statue de bronze figurant le Sacré-Cœur.

Un trésor au cimetière Saint-Henri

Par Pierre Prévost.

Ce texte s'appuie sur le bulletin municipal L'Henriçois d'avril 2007, l'article «BIGOT, François» dans le Dictionnaire biographique du Canada, de l'étude de l'historien Guy Frégault parue en 1948 sur le dernier intendant de la Nouvelle-France et, finalement, sur le roman «Le trésor de Bigot» du Lévisien Alexandre Huot, publié en 1926. Louis Fréchette avait prétendu qu'un trésor était caché dans le bois de Tréchemin, un endroit qu'on ne peut situer exactement de nos jours; s'agirait-il du même trésor?

Le 25 octobre 1801, le seigneur et juge de paix Henry Caldwell ainsi que le curé Ignace-Raphaël Leclerc assistaient à l'exhumation des restes humains au vieux cimetière de Saint-Henri situé près des îlots de l'Etchemin. Dans ce petit enclos funéraire faisant face au vieux presbytère-chapelle, on fouillait le sol afin d'extraire ce qui restait des premiers habitants de « Sainte-Geneviève à la Côte Saint-Henri » décédés depuis

l'établissement de cette communauté sur les rives de la rivière Etchemin. En plus des ossements, les fossoyeurs y trouvèrent quelques objets, et peut-être bien plus encore. Les restes, contenus dans cinq boîtes, devaient être transférés près de l'église qu'on avait relocalisée, en 1782, à plus de cinq kilomètres en amont pour mieux desservir les populations des concessions Trait-carré, Saint-Félix, Grillades et Jean-Guérin.

Le cortège s'en alla donc à destination du nouveau cimetière paroissial avec son chargement macabre. Après avoir délesté la charrette de ses cercueils putrescents dont certains étaient anormalement lourds, les hommes de main y trouvèrent une vingtaine de pièces d'argent qui s'étaient vraisemblablement échappées de l'une des boîtes secouées par les cahots de la route. Laquelle était-ce? Impossible d'en avoir le cœur net sans profaner les lugubres boîtes. Qu'importe, ces dernières furent enterrées à nouveau, mais cela n'allait pas empêcher l'émergence de conjectures au sujet de la monnaie recueillie.

François Bigot, sa bande, sa fortune

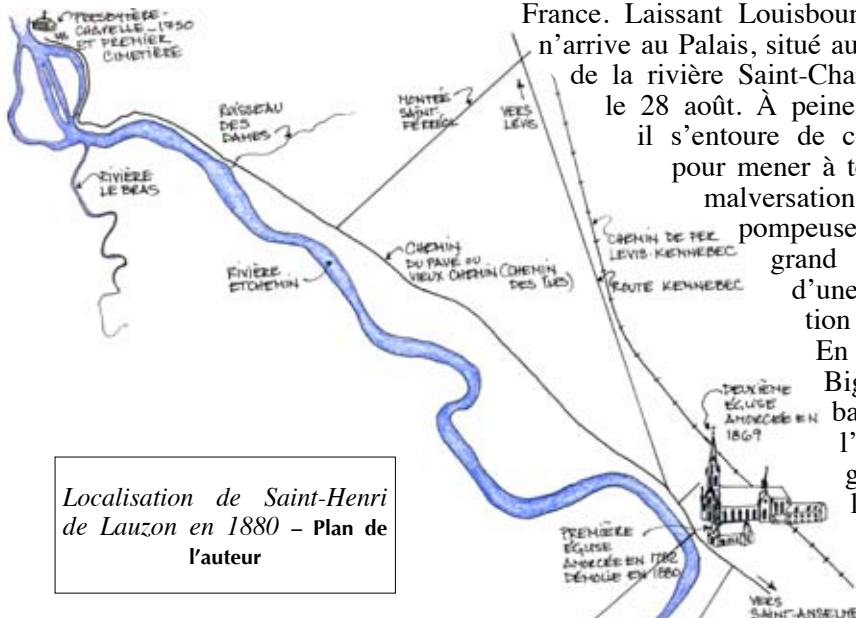
Le 1^{er} janvier 1748, François Bigot (1703-1778) accède à la prestigieuse fonction d'intendant de la Nouvelle-France. Laissant Louisbourg, Bigot n'arrive au Palais, situé aux abords de la rivière Saint-Charles, que le 28 août. À peine installé, il s'entoure de complices pour mener à terme ses malversations et vivre pompeusement, au grand désarroi d'une population affamée.

En effet, Bigot et sa bande, que l'on désignait sous l'appellation de

« Grande Société », se rencontraient lors de grandioses réceptions tenues au palais de l'intendant ou, mieux encore, dans la luxueuse demeure de madame Péan de Livaudière dont les charmes avaient su capter l'attention de l'intendant.

D'audacieuses fraudes financières ont permis à cette poignée de gens sans scrupules de détourner des fortunes colossales aux dépens de l'État. Une partie des dépenses de la colonie, environ 20 000 000 de livres annuellement, devait revenir à Bigot et sa bande, alors que la mère patrie se démenait comme elle le pouvait face aux ambitions expansionnistes des Britanniques. Par une évaluation rapide, Bigot avait pu amasser pendant la dizaine d'années de son mandat un butin avoisinant le milliard de dollars d'aujourd'hui, peut-être plus encore. Aussi fallait-il cacher ce trésor si les choses en venaient à mal tourner.

Ayant planifié une partie de chasse dans la forêt giboyeuse de la Côte Saint-Henri au jour de la Saint-Jean-Baptiste 1759, Bigot et ses hommes explorent ce territoire à peine défriché. En chemin, nos chasseurs rencontrent une jeune fille qui a pour prénom Dométhilde. Séduit, Bigot ordonne alors à l'un de ses subalternes de la kidnapper et de la séquestrer dans une cabane située de l'autre côté du ruisseau des Dames, en amont de la chapelle, où lui et les autres iraient les rejoindre. En attendant du sort de l'infortunée, l'intendant fait part à ses comparses Deschenaux, Cadet et Copron, de son intention d'évacuer l'argent du Palais pour le cacher dans le petit cimetière aperçu quelques arpents plus bas, endroit sûr que nul ne songerait à profaner. Soudain, un soldat fait irruption et informe l'intendant qu'on a signalé la présence de la flotte britannique à la hauteur de l'Isle-aux-Coudres et que le gouverneur Vaudreuil veut le rencontrer immédiatement. Ce n'était que partie remise pour Dométhilde qu'on gardait captive.



Localisation de Saint-Henri de Lauzon en 1880 - Plan de l'auteur

Au début de juillet 1759, quatre coffres pesant plus de cent livres, chacun enfermé dans un cercueil de planches, sont transportés de Québec au petit cimetière situé près de la chapelle de Saint-Henri, dans la paroisse Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy. Craignant de perdre une partie de sa fortune, Bigot voulait dissimuler cette énorme quantité d'argent pour que l'envahisseur ne mette pas la main dessus, et le récupérer quand la guerre serait terminée.

Les 25, 26, 27 juillet, un détachement anglais commandé par le Major Joseph Dalling pille et brûle les quelques habitations de Saint-Henri en guise de représailles, ses troupes ayant été victimes de quelques embuscades. Lors de cette campagne, les soldats anglais prennent le soin d'afficher un manifeste à la porte du temple, comme ils l'ont fait aux églises environnantes, sommant les habitants de ne pas s'immiscer dans le conflit et de coopérer dans cette vaste opération consistant à annexer le reste de l'Amérique. En France, les autorités ayant en main des preuves accablantes, reprochent la conduite éhontée et les

écarts de conduite de l'intendant de la colonie. Sitôt informé, Bigot veut se venger de cet affront et décide d'aider le camp adverse en envoyant un émissaire leur dévoiler les plans d'attaque des Français et, moyennant une reconnaissance future, indiquer aux troupes britanniques comment accéder aux hauteurs de Québec à partir de l'anse au Foulon. Jamais le marquis de Montcalm n'aurait imaginé que l'ennemi l'attendait, bien préparé et les fusils chargés de deux balles, aux portes de la ville en cette matinée de septembre 1759. Une courte bataille allait bientôt sceller le sort de la ville fortifiée.

Suite à la défaite de Montcalm et, plus tard, à la capitulation des forces françaises, Bigot quitte définitivement le Canada le 18 octobre 1760 à bord du vaisseau anglais James. Bientôt confronté à la justice française dans l'« Affaire du Canada », Bigot est abandonné par ses complices qui se retournent contre lui, tentant de se protéger et mettent tout le blâme sur le chef de l'entreprise. Tombé en disgrâce puis banni, Bigot s'exile en Suisse et ne reviendra plus jamais

au Canada. Il terminera ses jours dans la pauvreté, forcé d'abandonner sa fortune laissée en Amérique.

Nouvelle exhumation

Plus d'un siècle s'était écoulé depuis les tragiques événements entourant la Conquête. Le pays était prospère et le clergé aussi. Le curé Jacques-Benjamin Grenier (1808-1878) rêvait d'une église encore plus grandiose que celle que la paroisse Sainte-Marie, en Nouvelle-Beauce, s'était offerte.

La sienne, presque centenaire, faisant piètre figure en comparaison de l'élégante église néogothique des Beaucerons, il commanda du même architecte, Charles Baillaigé, une œuvre qui lui rappellerait les cathédrales gothiques de France. L'implantation sur le site de l'immense bâtiment empiétait sur la partie du cimetière située au nord de l'église ouverte au culte en 1782. C'est pourquoi, en 1870, on procéda à l'exhumation des restes sur le terrain concerné et on les enterra de nouveau derrière la future sacristie. Bien malin qui prétend savoir où se cache le trésor de Bigot!

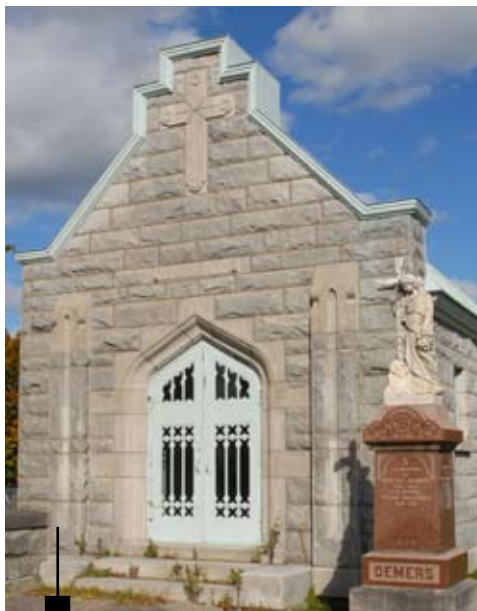
Le mausolée de la famille Demers

Par Jean-Pierre Lamonde

Un mausolée, c'est un tombeau de grande dimension. En Bellechasse, nous ne connaissons que celui d'une famille Demers de Saint-Henri. Tout près du mausolée se dresse une stèle funéraire sur laquelle est écrit : « À la mémoire de Georges Demers, 1840-1925, son épouse Céлина Vallières, 1846-1918 ».

Au-dessus de la stèle, on voit une statue de femme attristée enlaçant une croix et tenant dans sa main gauche une couronne.

Au Québec, ce genre d'architecture ostentatoire connaît son apogée au début du 20^{ème} siècle. La construction ressemble à celle d'une chapelle mais il y a une volonté de faire différent. Encore faut-il en avoir les moyens!



Saint-Henri, mausolée de la famille Demers Ph : Paul St-Arnaud

L'écriture funéraire

par Jean-Pierre Lamonde

Sur les stèles funéraires des cimetières, une inscription est gravée et nous révèle maintes informations. La simple inscription « R.I.P. », (Qu'il repose en paix), fait référence au défunt attendant la résurrection. On verra souvent « À la mémoire de... », « Ci-git... », « À la douce mémoire de... », « Ici repose... ». Les uns inscrivent leur profession, les autres pas. Dans les cas de mort tragique, on écrira « Mort accidentellement », ou « Disparu en mer ». Pour d'autres, on a voulu souligner le caractère héroïque de la mort : « Mort au champ de bataille de France » pour le jeune soldat, ou encore « Mort pour la patrie ». On peut aussi faire l'éloge du défunt, en vantant ses qualités morales et les hautes fonctions occupées. Dans un très grand nombre de cas, de façon presque anonyme, prénom, nom et deux dates, tout simplement. Les cartes mortuaires, devenues des signets, distribués à l'occasion des funérailles, offrent aussi une panoplie de formules s'apparentant à celles du cimetière.

Les cimetières «ad sanctos»

Par Pierre Prévost.



Le premier seigneur de La Durantaye fut enterré sous son banc à l'église de Saint-Vallier, aujourd'hui le site du cimetière. Ph Paul St-Arnaud

Au cours de son évolution, l'être humain s'est questionné sur ce qui lui arriverait lorsque son corps pour sera son dernier souffle. L'une des belles hypothèses envisagées était une seconde vie dans un endroit lointain et merveilleux, une résurrection (du latin resurgere: se relever). Ainsi, le défunt recommencerait une autre existence assez semblable à celle qu'il avait eu sur terre, mais dans une version améliorée ou dégradée, selon les actes bons ou mauvais commis. Aussi, prenait-on grand soin de sa dépouille, à l'échelle du rang qu'il occupait dans la société ou de l'attachement que ses proches éprouvaient pour lui.

Un ultime choix se présentait aux survivants : fallait-il se débarrasser de l'enveloppe corporelle ou la préparer pour le grand voyage? Plusieurs civilisations anciennes optèrent pour la seconde option. Selon la coutume des Israélites, les premiers chrétiens continuèrent de conserver les dépouilles des trépassés. Cette tradition s'est transposée chez les catholiques qui n'approuvèrent l'incinération ou crémation que très

récemment, en 1963, sous Paul VI.

Cohabiter avec les morts

Dans l'Antiquité, les morts n'avaient pas leur place dans les cités romaines. Avec la chute de l'Empire d'Occident au Ve siècle, le culte des martyrs prit de l'ampleur et amorça une ère de cohabitation des vivants et des morts. Les restes des premiers « témoins » du Christ attirèrent un nombre sans cesse grandissant de pèlerins, c'est pourquoi on décida de construire des abris de plus en plus imposants au-dessus des vénérées reliques, les premières basiliques chrétiennes.

Inhumés jusqu'alors hors des murs de la ville à cause d'un interdit du droit romain, les restes des chrétiens seront graduellement déposés sous les églises ou près de celles-ci. Le terme église, réservé d'abord à l'assemblée des chrétiens, désignait en outre le bâtiment dans lequel les fidèles s'assemblaient et, par extension, l'espace autour de celui-ci. Éloignés de la cité pendant des siècles, les morts cohabiteront dorénavant avec les vivants au cœur même de la cité. L'église et le cimetière deviennent alors indissociables.

Finir ses jours auprès d'une personne ayant côtoyé Jésus, ou qui s'est sacrifiée en signe de fidélité à Dieu, devient l'ultime récompense au bout de l'existence du croyant. Ainsi naissent les cimetières « ad sanctos », c'est-à-dire « près des saints ».

Finir ses jours sous le temple sacré

Constituant une véritable hiérarchie, les inhumations dans les églises sont régies par un ordre précis. D'abord, il faut un saint personnage autour duquel s'organise le culte. Enterrés ou enchâssés sous l'autel ou près de celui-ci, les restes de la personne vénérée (parfois quelques morceaux suffisent) constituent le centre de ce microcosme. À défaut, on peut exposer un vêtement ou tout autre objet quotidien du sujet. Les communautés les plus chanceuses s'approprièrent un fragment de la Vraie Croix tandis que d'autres achèteront à fort prix la couronne d'épines du Christ, son linceul ou sa tunique afin d'en tirer chance ou quelconque profit. Il en va de même pour toute relique concernant l'entourage de celui qu'on appelait Jésus de Nazareth. Une multitude de pèlerins venus des quatre coins de la Terre viendront contempler et implorer les saintes

reliques exposées sporadiquement ou en permanence dans le sanctuaire. À travers le toucher, le croyant pourra recevoir le flux magique émanant de l'objet vénéré.

À la fin de sa vie, le dignitaire religieux aura la faveur d'être inhumé tout près de l'autel, ou dans une chapelle aménagée expressément pour lui. Les membres du clergé et les bienfaiteurs de l'Église reposeront plus près de la nef, de préférence à droite (côté de l'Épître). Les laïques seront déposés sous la nef, les plus illustres étant plus près du chœur. Le pourtour des murs est un endroit recherché pour le repos final car une croyance soutenait que l'enveloppe du bâtiment captait des émanations sacrées. Si cette énergie bienfaitrice parvenait quand même à s'échapper, la pluie qui ruisselait sur les appentis viendrait à l'entraîner irrémédiablement vers la base des murs gouttereaux. Avec l'avènement des bancs privés dans les églises, certains fidèles s'offrirent le privilège de se faire enterrer sous leur banquette.

Les moins nantis se contenteront de la cour extérieure du bâtiment. Une fosse commune située plus en retrait accueillera les catéchumènes (non baptisés), les gens modestes et les victimes d'épidémies. La personne suicidée, avec un peu de chance, aura accès à l'enclos funéraire, mais à condition de ne pas en franchir l'entrée. Son corps sera simplement balancé par-dessus le mur, habituellement par la partie nord du cimetière considérée comme le domaine du Diable.

Ceux qui reposent sous les églises de Bellechasse

La plupart des églises bellechassoises ont accueilli des dépouilles dans leurs soubassements. C'est le cas des plus anciennes, dont quelques-unes ont malheureusement disparu. Ainsi se côtoient notables, bienfaiteurs et citoyens aisés jusqu'à ce qu'on abandonne cette pratique au début du XXe siècle.

L'église Saint-Étienne de Beaumont, qui occupe son site depuis presque trois siècles, recèle plus d'une centaine de laïques (l'auteur Pierre-Georges Roy en a dénombré 123), les seigneurs Couillard de Beaumont étant du nombre. Huit ecclésiastiques, peut-être neuf si on inclut l'abbé Chaufour qui reposerait « sous l'église », dorment sous le chœur. Il s'agit des curés Louis Mercier (1686-1715),

dont les restes ont vraisemblablement été transférés dans le temple actuel, Nicolas-Joseph Chasles (1694-1754), Pierre Chaufour (1721-1760), Gaspard Dunière (1719-1760), Charles Faucher (1743-1803), Théodore Létang (1773-1838), Louis Raby (1787-1843), François-Hilaire Belle-Isle (1810-1854) et Antoine Campeau (1812-1890). Les inhumations « ad sanctos » à Beaumont couvrent la période de 1698 jusqu'à 1894.

L'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques à Saint-Vallier a quant à elle servi près de deux siècles avant d'être démolie au début du XX^e siècle. Du même type que celle de Beaumont et, selon toute vraisemblance, celle de Saint-Michel, elle trônait au fond du cimetière actuel. Quelques laïques et religieux reposaient sous l'église. Une épitaphe située près de l'ancien sanctuaire nous renseigne sur ces personnes. L'église actuelle est sans doute trop récente pour qu'on y ait enterré des défunts.

Le presbytère-chapelle de « la côte Saint-Henry », situé à environ cinq kilomètres en aval de l'église actuelle de Saint-Henri, n'a probablement pas reçu de sépultures. Ce presbytère construit en 1750 et démoli vers 1950 dominait les îlots de la rivière Etchemin. Les défunts étaient inhumés dans un petit enclos funéraire situé de l'autre côté du chemin appelé aussi « Pavé » ou « Vieux Chemin ».

Par contre, il en est tout autrement pour les lieux de culte subséquents. Une église selon un plan en croix latine fut édifiée en 1782 à l'équerre de l'Etchemin ou « Pointe à Boisclerc ». On y inhuma une dizaine de personnes dont les curés Joseph-Henri Lacasse (1785-1847), Jacques-Benjamin Grenier (1808-1878) qui présida la construction du temple néogothique, et Joseph-Ferdinand Laliberté (1829-1906). On exhuma ces dépouilles pour les enterrer cette fois sous le nouvel édifice. En opération de 1879 à 1922, ce cimetière souterrain contiendrait plusieurs dizaines de personnes.

Ouverte au culte en 1757 et agrandie considérablement à partir de 1822, l'église Saint-Charles-Borromée abriterait 55 laïques et cinq prêtres. Les curés Louis-Pascal Sarault (1726-1794), Jean-Baptiste Perras (?-1847),



Cimetière « ad sanctos » sous l'église de Saint-Roch des Aulnaies. La petite salle située sous le chœur compte six tombeaux de prêtres et de médecins, tous entourés de clôtures de fer et de fonte. Tiré de Cimetières, patrimoine pour les vivants, Jean Simard et François Brault, Les Éditions GID 2009, p 162

Pierre Villeneuve (?-1856), David Martineau (1815-1882) et Joseph Couture (?-1862) qui s'était retiré à Saint-Charles. À partir de 1860, il en coûtait 20 \$ pour se faire enterrer sous l'église, le double pour un étranger, et la moitié pour un enfant de moins de sept ans. Cette paroisse se dota très tôt d'un enclos funéraire, car son petit cimetière ceinturant l'église fut bien vite comblé avec, entre autres, les immigrants acadiens victimes de maladies infectieuses.

Celui qui donna son nom à la paroisse de Saint-Raphaël à l'est fut sans doute enterré sous la première église de Saint-Gervais, construite en 1796-1797. Le curé François-Raphaël Paquet (1762-1836) desservait la petite mission voisine. Il fut rejoint par les abbés Michel Dufresne (1791-1843) et Louis-Antoine Montminy (1803-1849), lesquels furent transférés dans la nouvelle église construite un peu au sud des ruines de la première qu'un incendie détruisit en 1872. François-Ignace Paradis (1830-1899) est le seul prêtre enterré sous le sanctuaire de Saint-Raphaël. Plus d'une centaine de personnes reposeraient dans le sous-sol de l'église de Saint-Anselme. Avec l'arrivée d'un premier chemin de fer en 1875, puis d'un deuxième une trentaine d'années plus tard, la fortune avait souri à plusieurs citoyens de cette communauté prospère. La découverte

d'un cercueil en fonte de fabrication locale lors de travaux effectués sous l'église fit sensation en 1950.

Quatre personnes ont été déposées sous la première église de Saint-Lazare, dont le curé Louis-Onésime Gauthier (1840-1880). Cette église fut remplacée en 1884 par une autre construite sur le même site. Sous l'autel reposent le curé Georges Boulet (1847-1910) et une quinzaine d'autres personnes. En 1857, il en coûtait 16 \$ par adulte pour s'y faire enterrer et un peu plus de la moitié pour un enfant.

Deux prêtres sont ensevelis sous l'église de Saint-Damien, il s'agit du curé Jean-Marie Rioux (?-1905) enterré dans la nef côté Évangile, et du curé Joseph Turcotte (?-1944).

Dans le sous-sol de l'église catholique de Saint-Malachie reposent les restes de Michael Quigley et de cinq autres membres de sa famille. Quigley avait donné le terrain pour ériger l'église qui remplaçait, en 1897, la chapelle construite en 1845.

Des cimetières ruraux

Par Pierre Prévost

Lors d'une journée « portes ouvertes » des églises de Bellechasse tenue en 2006, la visite de la petite église anglicane de Saint-Malachie me fit découvrir une communauté bien différente de celle qui m'avait vu grandir. Si sa langue et sa culture étaient différentes, ce qui retint particulièrement mon attention fut le petit cimetière. Afin de mieux vous faire comprendre ce havre de repos typiquement anglo-saxon, je ferai un bref historique des cimetières ruraux à travers le monde occidental.

D'abord, qu'est-ce qu'un cimetière? Le grand orateur Jean Chrysostome (349-407), prêtre d'Antioche, proclamait que les morts dormaient en attendant leur résurrection. Sa croyance est en accord avec l'origine grecque du mot cimetière signifiant « lieu où l'on dort ». Certains de nos lecteurs ont probablement eu le privilège de visiter le cimetière du Père-Lachaise à Paris. Ce vaste parc funéraire où reposent nombre de célébrités fut aménagé sur les terrains que le roi Louis XV avait légués à son confesseur, le père François d'Aix de la Chaise. Inauguré en 1804, ce cimetière-jardin ou cimetière rural donnait le ton aux grandes cités en ce qui concerne l'aménagement d'espaces réservés aux morts. En Amérique, le cimetière Mount Auburn à Cambridge au Massachusetts connut un succès phénoménal depuis sa création en 1831. Ce concept nouveau atteignit Montréal en 1847 avec le cimetière protestant Mount Royal, puis ce fut au tour de Québec en 1848 avec le cimetière Mount Hermon à Sillery.

Dans les mêmes années, l'architecte paysagiste prussien Adolphe Strauch proposait un autre concept pour le cimetière Spring Grove à Cincinnati : le Lawn Park. Avec des pelouses à perte de vue, son cimetière présentait un net avantage du point de vue de l'entretien

par rapport aux cimetières-jardins encombrés d'enclos et d'arbustes. Ces deux types de cimetière furent très prisés par les communautés anglo-saxonnes, car ils reprenaient, à plus grande échelle, le « churchyard », « close » ou « green » réservé autour de leurs lieux de culte depuis tant de générations.

Mount Hermon, un cimetière nouveau genre à Québec

La communauté protestante de Québec était aux prises avec un problème d'espace pour inhumer ses morts. Ayant accueilli son premier défunt en 1772, le petit cimetière du quartier Saint-Jean-Baptiste, que se partageaient les membres de l'Église d'Angleterre (anglicans) et ceux de l'Église d'Écosse (presbytériens), avait cédé une portion de son terrain pour la construction de l'église St. Matthew, diminuant de ce fait le peu d'espace disponible. Soupçonnant que ces champs saturés de morts étaient responsables de la propagation des maladies infectieuses qui ravageaient la population de Québec, l'élite anglophone de la cité décida donc de déménager le cimetière hors de la ville, sur le domaine que le juge Edward Bowen leur vendit. On fit appel au major David Bates Douglass pour dresser les plans du nouveau cimetière, lui qui avait exercé ses talents au « Greenwood Cemetery » et à l'« Albany Rural Cemetery », tous deux situés dans l'État de New York.

Morts et vivants se côtoyaient dans ces espaces que le concepteur, en exploitant l'orographie avantageuse du site, avait aménagés en s'inspirant des jardins « à l'anglaise ». Cette composition botanique paraissant aléatoire avait comme but premier d'émerveiller le visiteur au fur et à mesure qu'il s'aventurait sur les sentiers sinueux. Les monuments funéraires et la petite faune complétaient le tableau. Pour héberger le gardien, l'architecte Edward Staveley proposa un pavillon d'entrée néogothique, un style pittoresque prisé des protestants. Fait à noter, les monuments de bois y furent proscrits dès 1851 et, dans les premiers temps, l'accès des lieux n'était autorisé que pour les propriétaires de lots, seulement après l'office du dimanche.

En 1855, les autorités gouvernementales interdirent l'inhumation au cœur de la cité; une distance de trois milles à partir des murs de la ville est désormais exigée.



L'Église anglicane de Saint-Malachie et son cimetière – Ph Paul St-Arnaud

Dans la foulée du cimetière Mount Hermon de Sillery, la banlieue accueillit les grands cimetières Saint-Charles (1855), Belmont (1859) et St. Patrick (1879).

Des sépultures qui se fondent dans le paysage bellechassois

Attirés par une terre promise, des immigrants fuyant la misère arrivèrent par milliers dans la première moitié du XIX^e siècle. Les meilleures terres étant déjà occupées, quelques-uns s'installèrent dans les townships nouvellement arpentés de la province de Québec. Passablement pierreuses et pentues, ces terres n'effrayaient en rien nos hardis colons qui ne tardèrent pas à abattre de vastes étendues boisées et à dompter les ruisseaux impétueux. Bientôt, ils choisirent un endroit idyllique pour y construire leur petite chapelle de bois aux fenêtres ogivales, un lieu paisible où ils reposeraient à la fin de leur existence terrestre.

On peut reconnaître dans ces lignes la communauté anglicane d'East Frampton ou Hemison qui se rassemble les dimanches dans la petite église St. Paul, dans la localité de Saint-Malachie. Son pittoresque cimetière, parsemé de pierres tombales aux noms singuliers, demeure encore aujourd'hui une oasis de tranquillité à l'abri des curieux et des non-initiés. Ils sont bien discrets ces cimetières protestants. Je pense à celui de Springbrook (Frampton), Cumberland Mills (Saint-Georges de Beauce), Leeds, Kinnears Mills, Frontenac, Trois-Saumons, Saint-Damase, Fraserville, pour ne nommer que ceux-là. Je vous invite donc à sortir des sentiers battus et à partir à la découverte de l'unique cimetière anglican de Bellechasse, ce «green» aux pierres dressées qui saura vous surprendre à votre tour.



Saint-Nazaire, là où l'espace domine
Ph Paul St-Arnaud

Florence Guay, institutrice

Florence Guay est née à Saint-Léon-de-Standon. À seize ans, elle tourne le dos à son adolescence pour tracer son parcours vers l'âge adulte. Isolée dans un rang loin de chez elle, elle apprivoise ses responsabilités de jeune institutrice. Elle ira ensuite parfaire sa formation et chercher d'autres diplômes et compétences. Pendant 35 ans, elle aidera ses élèves à préparer leur avenir. En 2008, elle a publié aux Éditions Floraison un livre intitulé *Ces enfants qui m'ont enseigné*. Elle y raconte son parcours d'enseignante et remercie tous ces jeunes qui lui ont tant appris de la vie. Nous publions ci-après quelques extraits de ce livre en pensant à tant de jeunes filles et femmes de Bellechasse qui ont eu un parcours similaire et nous remercions l'auteure de nous avoir permis de reproduire ces passages.

«J'avais seize ans et un diplôme d'enseignement entre les mains. Fraîche émoulue de l'École normale, j'étais consciente d'être bien jeune pour prendre la charge d'une classe. Si j'avais pu choisir, j'aurais préféré prolonger un peu ces années heureuses comme étudiante afin de me sentir plus aguerrie avant d'entrer dans le monde des responsabilités. Cette vie protégée, ces deux années dans le chaud giron d'un pensionnat, entre des murs que j'avais aimés, avaient été trop courtes. Trop brèves les amitiés rencontrées, trop vite goûtés les jeux insouciantes, les cours de pédagogie, les essais en théâtre et le fourmillement de jeunesse où je nageais comme un poisson dans l'eau...

Ce matin de ma première journée d'enseignement, j'avais le sentiment très net d'entrer dans un rôle trop grand pour moi. Que n'étais-je plutôt assise sur les bancs de l'école pour un an ou deux encore comme les autres filles de mon âge! Ces années que j'avais sautées dans mon parcours scolaire, voilà qu'elles m'avaient piégée, faisant de moi une adulte avant l'âge. Pourquoi avais-je choisi une profession

qui demandait une maturité si précoce? Je ne pouvais revenir en arrière. L'heure était venue d'entrer dans mon métier d'institutrice. Et j'étais bien décidée à y mettre tout mon cœur.

Oui, l'heure était venue de monter sur la tribune et de gagner mon bureau dans l'attente de mes premiers élèves. Sans doute ma jeune sœur sentit-elle ma fébrilité. Je la devinais aussi nerveuse que moi, l'air sérieux dans sa petite robe verte à carreaux. Quant à moi, j'espérais que mes talons hauts me donneraient cette assurance qui me manquait et que mes cheveux remontés en coiffure haute contribueraient à me donner un air plus âgé et autoritaire, un air de maîtresse d'école quoi!

Venant de trois directions différentes, ils arrivèrent à tour de rôle. Les filles avec leur sac en bandoulière, les garçons le portant sur le dos, grâce à deux lanières passées devant chaque épaule. Ils entrèrent dans cette classe qu'ils connaissaient mieux que moi et choisirent chacun un pupitre. Un signe de tête dans ma direction, parfois un bonjour timide, et pour quelques-unes un beau sourire me dirent qu'ils semblaient pour la plupart heureux de revenir à l'école. La curiosité de voir de quoi avait l'air leur nouvelle institutrice entraînait sûrement en ligne de compte. Ils étaient dix devant moi. Ma classe était complète. L'espace d'un instant, je me pris à sourire intérieurement en pensant aux trente élèves et plus que comptait l'école du rang de mon enfance où madame Audet nous enseignait.

Dix élèves seulement, mais répartis sur six niveaux, de la première à la septième année. À part le tout petit garçon qui commençait l'école et qui me regardait furtivement, l'air intimidé, la tête penchée et les bras croisés, tous me parurent disposés à ce qu'on commence joyeusement l'aventure de l'année scolaire. J'étais ravie de leurs beaux visages et de la vivacité de leurs regards. « Comment ne pas se sentir emballée devant cette jeunesse et ces yeux qui ne demandent qu'à te faire confiance? » pensai-je.

La 1^{ère} heure passée, les noms, âges et degrés notés, les présentations réciproques faites, il était déjà l'heure de la récréation. Dans la cour, ce serait au tour de ma jeune sœur de créer ses propres liens avec ces écoliers. Avec son entregent naturel, je la savais capable de se faire des amis assez rapidement. Je profitai de ce moment pour revoir mes notes, les livres et les cahiers nécessaires pendant l'année. À leur retour dans la classe, j'exposai aux élèves les règles usuelles de fonctionnement, ce que chacun savait par cœur bien sûr.

À l'heure du dîner, j'étais déjà fatiguée, le stress ayant sapé mes énergies, mais la journée n'était pas finie, loin de là. Pour m'encourager, je comptai mentalement les 3.75 \$ que ces heures de travail m'avaient permis de gagner. Des sous qui seraient bienvenus pour commencer à payer mes études à mes parents. Il me fallait remplir les heures à venir en plongeant dans l'organisation des matières, et ce, avec des degrés multiples. Comment expliquer une leçon à certains sans négliger les autres? ... Comment appliquer les principes pédagogiques reçus à l'École normale avec tant de niveaux réunis? Perfectionniste, je tenais à mettre en pratique ces méthodes, ne pouvant me résigner à donner du travail à mes élèves alors que les différentes étapes d'une leçon modèle n'avaient pas été respectées. Naïveté, professionnalisme ou inconscience? Les trois peut-être. J'allais donc découvrir au fil des jours comment y arriver. Je vis que ce n'était pas facile, mais possible. J'ai fait des compromis, des arrangements et des expériences. Il y avait en moi une grande capacité d'adaptation que je découvrais. De plus, habitués à travailler dans une classe à degrés multiples, mes élèves manifestèrent beaucoup de compréhension et de bonne volonté face à mes nouvelles méthodes, me confortant dans le sentiment que nous étions sur la voie de l'apprentissage et de la réussite». Pour informations sur ce livre: livre@bellechasse.com

Victor Roy

Héritage honfleurais

Par Jean-Pierre Lamonde

Un citoyen de Honfleur, arrivé au moment de la vie où on fait des bilans, a décidé d'écrire un petit livre sur sa vie bien remplie. Il avoue d'emblée que ce n'est pas son métier d'écrire, aussi, il le fera avec les mots qu'il connaît, simplement et sans prétention. Il parle de ses parents, de son enfance et de son adolescence, de l'école, du travail, de ses amours et de ses enfants. Il parle aussi de ses engagements communautaires en politique municipale et dans l'action syndicale. Sa fierté est d'avoir une belle famille et d'avoir réussi à monter une belle ferme. Il a publié ce livre aux Éditions de la Francophonie et on peut se le procurer au bureau municipal de Honfleur.

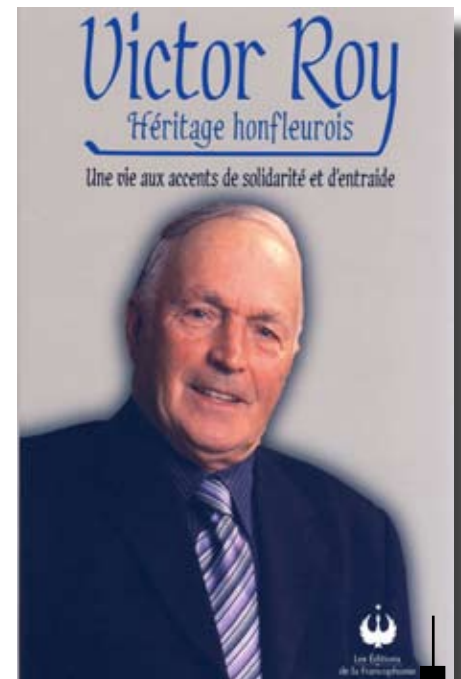
J'ai profité des bons moments qui me sont donnés, alors que mes activités journalières maintenant au ralenti me permettent de coucher sur papier mes souvenirs et impressions relatifs à mon cheminement de citoyen contemporain. Sans prétention, j'ai voulu transmettre à ceux qui me liront, le témoignage le plus fidèle possible d'un héritier d'une famille rurale reconnaissant d'avoir vécu une vie heureuse. Favorisé par une situation familiale privilégiée, inspiré par la nature si vivante et si généreuse qui nous entoure, j'ai suivi de près l'évolution de l'agriculture sous toutes ses formes, en choisissant fièrement la profession d'éleveur de bovins laitiers. Je sens en moi monter le désir de propager les belles leçons que la

vie m'a apprises. J'aime ce lopin de terre où j'ai implanté ma demeure. Je reconnais les nombreuses familles qui ont peuplé notre coin de pays, et je leur rends hommage. J'inclus dans mes textes toute la valeur et la richesse des réalisations de mes ancêtres. Avoir fait autant, avec si peu, quel courage! Quel mérite!

Ma formation académique ne me permet pas de rivaliser avec des auteurs de romans. Je vais donc utiliser des termes simples, pour décrire avec autant d'authenticité que possible, les événements et les émotions qui ont amené ce membre d'une famille locale méritante que je suis à devenir citoyen de la terre. Je raconterai les principales étapes qui ont parsemé mon chemin.

Avec beaucoup de recul, il faut reconnaître l'évolution de notre société québécoise. J'ai traversé fièrement ces années de transformation, où chaque individu était appelé à participer aux changements des mentalités, afin d'apporter sa contribution personnelle à cette société très active. Sur son enfance, il écrit ceci : « Je suis né le premier mars 1936, dans le 4^e rang Est de la paroisse de Honfleur, comté de Bellechasse. Le médecin généraliste, qui habitait Sainte-Claire de Dorchester à l'époque, est venu aider maman qui accouchait à la maison. Mon père se rendit disponible en dehors de la chambre à coucher convertie en salle d'accouchement, prêt à intervenir en cas de besoin d'approvisionnements divers.

Ma mère avait alors 29 ans et mon



Couverture du livre de Victor Roy

père en avait 36. Je suis le quatrième d'une famille de quinze enfants, neuf garçons et six filles. Je ne sais pas pourquoi, mais je pense que c'est mon père qui a choisi mon nom. Le baptême fut célébré à Honfleur, le jour même de ma naissance. C'est récemment que, tout étonné, j'ai constaté l'absence de papa à la cérémonie, puisqu'il n'a pas signé les registres.

J'ai le vague souvenir d'avoir été allaité assez longtemps. Tante Véronique est venue aider ma mère après ses accouchements, pendant une certaine période, puis des nièces et une voisine, madame Blanche Bernier Nadeau, sont venues l'aider à leur tour. » (Pour la suite, il faut trouver le livre)

Errata

Par Paul St-Arnaud

Si l'erreur est humaine, l'effort pour la corriger l'est tout autant. Nous tenons donc à rectifier certaines erreurs détectées dans le livre Bellechasse publié en 2007 par La Société historique de Bellechasse.

Dans le chapitre sur Saint-Vallier, des « bas de vignettes » laissent entendre que le Docteur Côté (p.48) et le Docteur DeHostos (p. 56) auraient été propriétaires des maisons qu'ils habitaient. Or, c'est comme locataire que ces deux médecins auraient habité leur maison respective. La maison

qu'on appelle trop souvent Maison De Hostos était en fait la maison d'Ernest Gosselin.

À la page 125, le chapitre commence par la phrase suivante : La municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse se situe au nord de Beaumont et au sud de Saint-Gervais. On aura compris que c'est l'inverse : Saint-Charles est au sud de Beaumont et au nord de Saint-Gervais.

À la page 115, concernant l'église de Saint-Lazare, il est écrit : « La pierre de granit a été taillée dans le 4^e rang...

Il aurait fallu écrire : Une partie de la pierre a été prélevée à même le roc du 4^e rang...

À la page 161, concernant le moulin De Blois, la photographie intitulée « le barrage DeBlois » aurait dû se retrouver dans le chapitre de Saint-Anselme et non dans celui de Sainte-Claire.

À la page 103, la légende accompagnant la photo aurait dû s'écrire comme ceci : « Maison-mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. »



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse populaire Desjardins
de la Vallée de l'Etchemin

Caisse populaire Desjardins
des Abénakis

Caisse populaire Desjardins
des Rivières Boyer et Etchemin

Caisse populaire Desjardins
du Mont de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins

Caisses de Bellechasse